

PRÉVERT À TOUS LES COINS DE RUE

Page 16, le programme des six journées Jacques Prévert aux Abbesses



DU MOIS

PARAÎT AU DÉBUT DE CHAQUE MOIS - 57 rue de Clignancourt, 75018 Paris. Tél. 01 42 59 34 10. Fax 01 42 55 16 17. - N° 60 - MARS 2000 - 12 FRANCS

Dix dragons à l'Olive pour le nouvel an chinois



Dix dragons et mille pétards ont fêté la nouvelle année dans le quartier chinois de l'Olive et de la rue de Torcy le 8 février dernier. Malgré le froid, les dragons aux écailles scintillantes sont sortis de leurs profondeurs abyssales. Un spectacle coloré et sonore conforme à la tradition : tambours, gongs, cymbales et pétarades assourdissantes pour chasser les mauvais esprits, salades et clémentines en offrande aux dragons pour le boinheur et la prospérité.

Bretonneau : la plateforme d'information pour les personnes âgées

Page 6

Une danse brésilienne dans le 18e : la capoeira

Page 13

Histoire : les truands hors normes des années 70, Mesrine, Willoquet et autres

Page 19

Collège Gérard Philipe : après la crise de rage

Page 3

Une campagne pour le droit de vote des immigrés

Page 5

Les statistiques de la délinquance dans le 18e

Page 8

Les sept jours de fermeture de la synagogue rue Sainte Isaure

Page 9

Lutte contre la pollution des locos diesel : un pas en avant

Page 11

Un patron de café accusé de discrimination raciale

Page 15

Le bulletin d'abonnement se trouve en page 4.

Réclames peintes

«Pour compléter l'article de votre dernier numéro "Que sont nos réclames peintes devenues ?", je voudrais vous signaler une autre réclame ancienne, que vous n'avez pas citée, sur un mur au 45 rue Marx Dormoy. Il s'agit d'une publicité pour un garde-meubles. Il n'y a pas de dessin, seulement des lettres, d'ailleurs presque effacées et qui risquent de disparaître au prochain ravalement.»

M. Peinaud

Montmartre au point mort

A propos de l'article *Montmartre au point mort* paru dans notre dernier numéro, Mme Pélissier, présidente de l'ADDM 18 ("Association de défense de Montmartre et du 18e"), nous a écrit pour nous rappeler que c'est son association qui a engagé le procès au sujet de la terrasse du restaurant Patachou et nous précise :

«Si les nuisances subies par les riverains de la rue Gabrielle ne sont pas négligeables et ont d'ailleurs été mentionnées au tribunal, c'est quand même la disparition d'un EVIP [espace vert intérieur protégé] du fait d'une construction illicite qui a été invoquée avant tout. Depuis la sortie du rapport du commissaire enquêteur, nous avons écrit plusieurs lettres à la mairie du 18e, à M. Reina, à la Direction de l'urbanisme et de la construction, pour demander que l'ensemble de la parcelle soit inconstructible.

A propos du Maquis, après notre intervention et la venue sur les lieux de Mme Minier, architecte des Bâtiments de France, en décembre 1999, nous avons relancé plusieurs fois l'affaire, et une lettre recommandée a enfin été envoyée le 2 février par Mme Minier au propriétaire.»

D. Pélissier

La rue de l'Abreuvoir

«Je vous fais part des remarques que m'a inspirées votre article *Montmartre au point mort* et spécialement le passage consacré à la rue de l'Abreuvoir.

Le commissaire Maucourant : «La vigie des Abbesses est ouverte.»

A la suite de l'article paru dans notre dernier numéro sur la vigie de police de la place des Abbesses, le commissaire Maucourant, responsable de la police de sécurité publique dans les 10e, 18e et 19e arrondissements, nous a téléphoné pour indiquer que, contrairement à ce que nous avons écrit, le poste de police des Abbesses est régulièrement ouvert, du mardi au samedi de 14 h à 22 h.

Il est fermé le matin, il est également fermé le dimanche et le lundi toute la journée.

M. Maucourant nous précise toutefois qu'il a été fermé exceptionnellement le 5 janvier en raison d'un problème d'effectifs imprévu.

«Nous souhaitons que les gens y

viennent lorsqu'ils souhaitent demander des renseignements ou déposer des plaintes, nous dit-il. Il y a là un adjoint de sécurité et un policier expérimenté qui sont à leur disposition.»

Il ressort de ce que nous dit M. Maucourant que l'ouverture de ce poste de police n'est en tout cas pas remise en cause. Dont acte.

Précisons cependant que pour notre part, si nous nous sommes préoccupés de cette question, c'est après avoir été alertés par plusieurs habitants du quartier des Abbesses. Le rédacteur des quelques lignes publiées à ce sujet s'est rendu plusieurs fois sur place, l'après-midi, et à chaque fois a constaté que le poste de police était fermé.

Je fais partie des amoureux de la rue de l'Abreuvoir, dans laquelle j'habite depuis ma naissance sans l'avoir jamais quittée. Mon souhait le plus grand a toujours été qu'elle retrouve son visage que j'ai bien connu, quand enfants nous pouvions jouer sans crainte d'être gênés par la circulation. D'ailleurs c'est toute la Butte qui devrait être aménagée ainsi... Pendant les trente-six années où j'ai été conseiller de Paris, j'ai milité pour cet aménagement piétonnier. Les commerçants, au nom de leur tiroir-caisse, s'y sont toujours opposés.

Pourtant, aujourd'hui je suis pour le maintien des trente-cinq places de parking pour une raison bien simple : les quelques garages qui restaient dans le quartier ont été démolis pour permettre des opérations immobilières spéculatives. (...)

Personnellement je n'ai jamais eu de voiture, préférant les transports en commun. En outre, seuls cinq habitants de la rue possèdent une voiture. Donc le caractère "service public" du stationnement payant intéresse d'autres habitants du quartier.

Concernant le Montmartrobus, ce

n'est pas dans la rue de l'Abreuvoir qu'il rencontre des difficultés, mais place Dalida... là où précisément, avec l'interdiction de stationner rue de l'Abreuvoir, les automobilistes auront tendance à garer leur voiture, contraignant la RATP à changer le parcours du minibus et à supprimer l'arrêt de la crèche au 16 rue de l'Abreuvoir...»

Louis Baillet

Place des Abbesses

«Je trouve le racisme et la xénophobie choquants, je trouve les barrières à l'embauche scandaleuses... mais je suis également choquée par "tout le monde il est beau tout le monde il est gentil". SOS Racisme, dans un certain nombre de cas, me chauffe les oreilles. Pour eux, tout est racisme. Lorsqu'un Berrichon crache sur vos chaussures et que vous le traitez de cochon, vous l'avez traité de cochon. Lorsque vous faites la même réflexion à un "beur" ou à un "black", vous déclenchez une altercation à base de " salope de raciste". (...)

La place des Abbesses est devenue en quelques années, à certaines heures, un repaire de brigands. Il ne s'agit pas d'incivilités mais de choses plus graves, de violence verbale et violence physique. (...) Vous vous asseyez sur un banc ? Les obscénités pleuvent et vous démenagez ; idem dans le square. Les échanges de sachets de poudre sont, à certaines heures, ininterrompus... La sortie du métro est impossible pour les filles seules. Un cafetier a eu droit à des centaines d'œufs fracassés sur son établissement. J'ai vu de mes yeux, dans un café proche, des jeunes de la bande des Abbesses se piquer...

Avant, j'aimais m'installer à la terrasse de Segafredo pour y boire mon café. Il n'en est plus question. Vous avez là vingt jeunes de la place, vautrés, hurlants, pitbulls présents, qui nettoient leurs pieds sur les sièges...

Avez-vous vu les graffitis de cette misérable "vigie" dont on nous a tant rebattu les oreilles ? "Sales cons de Français, enc... de Français..." C'est ce que j'appelle une intégration réussie.»

M.J.

Note de la rédaction : Pour ce qui concerne SOS-Racisme, voir notre article page 15.

Des places gratuites pour les Transclassiques

Chaque année, les Transclassiques proposent, à la Cigale (120 bd Rochechouart), une série de concerts de musique classique. Vingt places gratuites sont offertes aux lecteurs de notre journal pour un concert de leur choix. Merci de contacter le journal si vous êtes intéressés. Au programme :

Samedi 25 mars

- 15 h : Les Bons Beccs, Tempête sur les Anches. (Concert pour les enfants.)
- 16 h 30 : Philippe Pierlot, flûte, Richard Siegel, clavecin, Daniel Arri-gnon, hautbois : Vivaldi, Sammartini, Telemann, Bach.
- 18 h : Laure Favre-Kahn, piano : œuvres de Chopin.
- 20 h : Eric Ruske, cor, Jean-Marc Phillips, violon, Cédric Tiberghien, piano : trio avec cor de Brahms.
- 21 h 15 : Bruno Fontaine, piano : Copland, Ellington, Gershwin.
- 22 h 30 : Jean-Marc Phillips, violon,

Vahan Mardirossian, piano, Stéphane Logerot, contrebasse : Du classique au jazz en passant par le tango et la musique tzigane.

Dimanche 26 mars

- 15 h : Histoire de Babar, de Francis Poulenc, par Bruno Rigutto, piano, et François Castang, récitant. (Concert pour les enfants.)
 - 16 h 30 : Filomena Moretti, guitare : Domenico Scarlatti, Barrios, Albeniz, Tarrega.
 - 18 h : Trio Wanderer : Trio pour piano et cordes de Tchaïkowsky.
 - 20 h : Pascal Godart, piano, et Quatuor Arpeggione : Deux concertos de Mozart (n° 12 et n° 13).
 - 21 h 15 : François Pollet, soprano, et Bruno Fontaine, piano : Fauré, Duparc, Debussy, Reynaldo Hahn, Satie, Kosma, Trenet, Brel, etc...
 - 22 h 30 : "Bœuf" réunissant tous les artistes... et quelques surprises.
- Après chaque concert, rencontre avec les artistes au café la Fourmi.

L'AIR DU TEMPS

Les Lions

Carrefour Guy Môquet, dimanche 13 février, 7 h du soir. Cinq personnes, trois femmes et deux hommes, sont assemblées en cercle, penchées les unes vers les autres, attentives. Une des femmes tient son portable à l'oreille - et soudain, explose de joie : « On a gagné !! » et les autres reprennent, crient, hilares : « On-a-ga-gné, on-a-ga-gné ! »

« Gagné quoi ? » demande un passant. « C'est la Coupe d'Afrique de foot, le Cameroun vient de gagner ! » D'autres passants s'approchent, ça fait un attroupe-ment. « On a battu la Côte d'Ivoire 3-0, on a battu l'Algérie 2-1, on a battu la Tunisie 3-0, on a battu le Nigeria. On est les meilleurs, on est les Lions ! »

Un homme jeune, en costume cravate, qui passe, conteste d'un ton aigre : « Non, vous n'avez pas battu l'Algérie 2-1, c'était seulement aux tirs au but ! Et la finale, c'était avec la complicité de l'arbitre... » Mais les cinq Camerounais sont sûrs de leur fait (ils ont raison) : ils ont bien battu l'Algérie. De toute façon, tout à leur triomphe, ils n'écoutent plus.

Une des femmes s'est mise à danser, visage tourné vers le ciel, extatique. La pluie lui entre dans les yeux. Car il pleut, dimanche 13 février, sur les Lions à Guy Môquet.

André Constant

Le 18e du mois.

Rédaction, abonnements, publicité : 57 rue de Clignancourt, 75018 Paris. Tél. 01 42 59 34 10. Fax 01 42 55 16 17.

Vous pouvez retrouver le 18e du mois sur Internet à cette adresse : www.paris18.net/dixhuit . Pour écrire : dixhuit@paris18.net

• **L'équipe de rédaction** (entièrement bénévole) : Christian Adnin, Dan Aucante, Brigitte Bâtonnier, Nicolas Bertrand, Philomène Bouillon, Noël Bouttier, Jamil Brahimi, Christine Brethé, Brahim Chanchabi, Virginie Chardin, Sandrine Chastang, Jérôme Conquy, Michel Conversin, Paul Dehédin, Jean-Michel Delage, Nadia Djabali, Anne Farago, Suzanne Fayt, Danielle Fournier, Nicolas Gallon, Jacqueline Gamblin, Sylvain Garel, Françoise Hamers, Antoine Lagneau, Marie-Pierre Larrivé, Florence Legal, Bertrando Lofori, Ludovic Maire, Noël Monier, Nairi Nahapetian, Thierry Nectoux, Alain Nunez, Emmanuelle Paradis, Jean-Claude Paupert, Patrick Pinter, Rose Pynson, Silke Rotzoll, Valérie Stafetta, Michèle Stein, Jean-François Vuillemer.

• **Rédaction en chef** : Brigitte Bâtonnier, Noël Bouttier, Nadia Djabali, Noël Monier.
 • **Secrétaire de rédaction** : Maya Lebas.
 • **Directeur de la publication** : Christian Adnin.

• **Le 18e du mois est édité par l'Association des amis du 18e du mois.**

Les vitres cassées du collège Gérard Philipe

Après la crise de rage qui avait secoué fin janvier le collège Gérard Philipe, et la fermeture du collège jusqu'au 21 février, parents et élèves ont été invités à signer un "contrat" avant que les cours reprennent.

Mais les enseignants des collèges du 18e ont des choses à dire sur la manière d'empêcher qu'éclatent des crises de ce genre.

Fermé depuis le 27 janvier à la suite de l'accès de violence qui l'avait secoué, le collège Gérard Philipe a rouvert ses portes le 21 février au retour des congés de février. Mais le premier jour a connu un emploi du temps inhabituel : les élèves, convoqués par groupes de niveau, les 5ème d'abord, puis les 6ème, les 4ème et les 3ème, ont été réunis sous la conduite de leur professeur principal pour faire le point sur les règles de vie en commun. Tous ont été invités à signer un "contrat" comportant cinq obligations : respecter les horaires de l'emploi du temps, respecter le règlement intérieur, respecter toutes les personnes, adultes et élèves, avoir son carnet de correspondance avec soi.

La sévérité de Ségolène Royal

Les parents, eux, avaient été reçus par le principal avant les vacances, les 3 et 4 février, et invités à signer eux aussi un contrat, par lequel ils s'engageaient à "veiller au bon déroulement de la scolarité de leurs enfants".

L'accent a été mis sur l'assiduité et, pour commencer, la cinquantaine d'élèves (sur 460) qui étaient absents le 26 janvier, dernier jour de classe, devront justifier cette absence s'ils le peuvent.

Dès la reprise des cours, deux emplois-jeunes consolideront l'équipe des six surveillants du collège.

Rappelons les faits.

Dans la matinée du mercredi 26 janvier, dans ce collège de la rue des Amiraux (quartier Simplon), pour des raisons indéterminées une bagar-

re a éclaté entre deux groupes d'élèves totalisant une trentaine d'adolescents. Refusant de regagner leur classe, ils ont vidé le contenu de plusieurs extincteurs, cassé les vitres du collège (pourtant réputées incassables) sur deux étages et endommagé deux véhicules.

Le principal du collège a porté plainte pour "dégradation volontaire" et l'établissement a été fermé le jour même.

Le 27 janvier, Ségolène Royal, ministre déléguée à l'Enseignement scolaire, s'est rendue sur les lieux. Elle avait présenté dans la matinée le nouveau plan anti-violence aux côtés de Claude Allègre. Dans la cour de Gérard Philipe, elle a déclaré que ce collège souffrait "d'un encadrement insuffisant, d'un manque de cohérence pédagogique, du roulement du personnel et d'un dialogue irrégulier avec les parents". Jugement sévère.

Le 28 janvier, le juge des enfants du 18e arrondissement a mis en examen quatre garçons âgés de 13 à 18 ans et une fille de 17 ans, considérés comme étant les meneurs de ces incidents. Ces élèves, renvoyés du collège, doivent s'inscrire dans un autre établissement.

30 % de personnels nouveaux

Interrogées par *US magazine*, une publication du syndicat d'enseignants SNES, Catherine Manciaux et Claire Page, toutes deux professeurs à Gérard Philipe donnent leur interprétation de ces événements. Pour Catherine Manciaux, un durcissement de la discipline est en par-

tie à la source de la révolte : « Pendant des années nous avons eu une annexe qui comptait sept salles de cours de l'autre côté de la rue. Les élèves entraient et sortaient de leur établissement selon leur bon vouloir... La nouvelle équipe de direction a décidé de ne plus tolérer ce comportement... Ce changement de ton radical a fait l'effet d'une bombe auprès des élèves. »

Claire Page s'insurge : « On voit réapparaître dans la presse l'expression "incohérence pédagogique". Les incohérences, ce sont le rectorat et le ministère qui les créent en nommant 30 % de personnels nouveaux dans un collège en zone sensible. »

Catherine Manciaux ajoute : « Au mois de novembre on a fait grève une journée... nous voulions être reçus par l'inspecteur de l'académie. Nous n'avons pas été reçus. Cela dit, le lendemain matin de l'émeute il était là ! »

Sous les feux de la presse

Ces faits intervenaient au moment où toute la presse avait ses projecteurs braqués sur ce type d'événements, car ils étaient concomitants à la présentation par Claude Allègre du plan anti-violence scolaire. Le collège Gérard Philipe, situé en ZEP (zone d'éducation prioritaire), a donc été présenté comme un archétype des établissements scolaires touchés par la violence, même s'il n'avait jamais connu des incidents d'une telle ampleur.

« Ce qui s'est passé à Gérard Philipe est plus un problème de société et d'Education nationale, qu'un problème de quartier proprement dit, explique Thierry Laigle, un des responsables de l'association de quartier Mieux Vivre au Simplon et directeur de l'école primaire voisine du collège. Il s'agit du problème de la sectorisation de la carte scolaire. On ne prend pas en compte les besoins de l'arrondissement en termes de collège et tout le secteur nord-est de l'arrondissement est concerné. »



Des familles sont venues aux nouvelles à l'entrée du collège, resté fermé plus de trois semaines...

Sur 460 élèves à Gérard Philipe, il n'y en a qu'une cinquantaine qui vivent dans le quartier. Les autres viennent d'ailleurs, notamment de la Chapelle. L'ouverture d'un nouveau collège dans ce quartier de la Chapelle, place Hébert, n'est prévue qu'en 2002. « Ceci implique que les actions pédagogiques en amont sont difficiles à installer, voire inexistantes. Notamment le suivi entre l'école primaire et le collège ne peut avoir lieu, et c'est la même chose pour la coordination avec les structures qui prennent en charge les élèves après les cours (soutien scolaire) », ajoute-t-il.

Les récents rapports sur la violence à l'école insistent sur le fait que, dans un collège, une équipe pédagogique stable et cohérente est indispensable à la prévention de la violence. Or la stabilité a besoin de temps pour s'installer. « L'année dernière, lorsque j'ai su que le principal de l'établissement s'en allait avec toute l'équipe de direction et la moitié des professeurs, je me suis dit qu'on avait là toutes les conditions idéales d'un incident dans l'année », remarque Thierry Laigle avant d'ajouter que le nœud du problème se situe aussi dans le fait que l'Education nationale n'a aucun moyen de lutter contre les départs massifs de son personnel des établissements scolaires.

« Gérard Philipe est un collège qui avait des ennuis il y a cinq ans. Le principal de l'époque, dont la personnalité avait été décisive, avait relevé l'établissement et les jeunes le savent car à ce moment-là, leurs grands frères fréquentaient le collège. Ce sont des élèves de troisième

(Suite page 4)

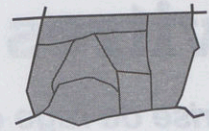
L'Atelier de Théâtre Montmartrois

propose

**un cours d'essai gratuit
le mercredi après-midi
aux enfants et adolescents**

- Expression corporelle
- Diction
- Jeux d'improvisation
- Travail de scène

Renseignements : 01 53 41 09 78.



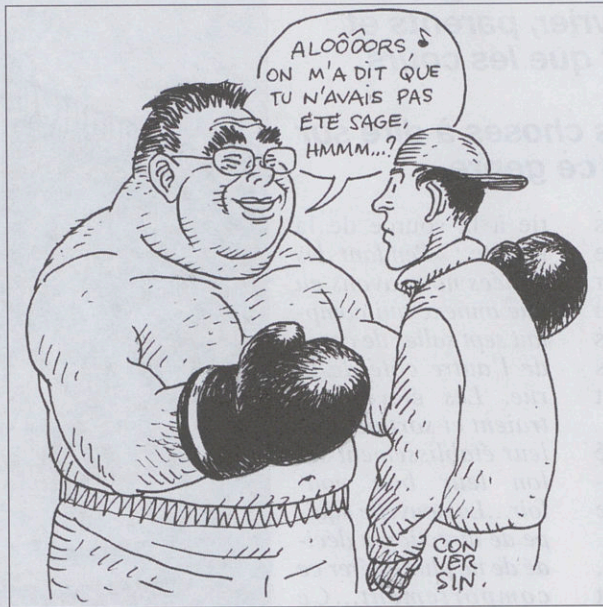
(Suite de la page 3)
qui ont mis le souk... Paradoxalement, ce sont ceux qui connaissent mieux le collège, ceux qui avaient la mémoire de l'établissement.»

Le 3 février, à la veille des vacances scolaires, neuf enseignants des collèges du 18^e, venant de Hector Berlioz, de Clémenceau, de Marx Dormoy, de Dorgelès et de Gérard Philippe, parfois syndiqués, parfois non-syndiqués, tous mandatés par leurs établissements, se sont réunis dans la salle des profs du collège Clémenceau, rue des Poissonniers, pour faire le point sur la violence scolaire. Sérieux et appliqués, ils choisissent minutieusement leurs mots pour écrire une lettre au rectorat.

Déjà, le 18 janvier, ils s'étaient réunis sur ce même sujet et avaient recensé les problèmes posés par les sureffectifs d'élèves, le manque d'encadrement, la vétusté et l'encombrement des établissements, le manque de structures de prise en charge des élèves en difficulté. Dans leur pétition, aujourd'hui, ils demandent également des postes de CPE (conseiller principal d'éducation), de COP (conseillers d'orientation psychologues), une assistante sociale et une infirmière à plein temps pour chaque établissement, et que l'encadrement des élèves soit assuré «*plutôt par des personnels formés que par des emplois-jeunes précaires et sans qualification pédagogique*».

Faysal Assad, du collège Clémenceau, syndiqué au SNES (syndicat enseignant majoritaire), précise que les élèves «*vont, d'échec en échec, jusqu'au mur*». Des voix s'élèvent pour dire qu'il faut «*faire d'autres propositions que "enlevez-les de chez nous"*». Mais ils considèrent qu'ils manquent de structures

spécialisées telles que les classes-relais (où cinq ou six jeunes sont suivis par des éducateurs spécialisés et des enseignants), car «*il y a des élèves pour qui le collège n'est*



pas un moyen de résoudre leurs problèmes, et qui demandent des dispositifs de rescolarisation».

Quelques mois auparavant, lors d'une rencontre que nous avons eue avec Joëlle Borne, prof d'anglais au collège Dorgelès, syndiquée à SUD-éducation, et sa collègue Annie, prof de lettres à Dorgelès, pas mal de ces problèmes avaient été évoqués.

Ségrégation accrue

Les profs tirent désespérément les mêmes sonnettes d'alarme depuis des années. Dans leur établissement qui accueille 450 élèves, alors que les locaux sont prévus pour 300, elles constatent que malgré les discours affichés qui prônent la mixité sociale, tout va plutôt dans le sens d'une ségrégation entre des établissements huppés et des établissements démunis.

Ainsi, l'année dernière, au moment de la révision de la carte scolaire, le rectorat a décidé que le quartier de la mairie du 18^e ne fai-

sait plus partie du secteur du collège Dorgelès. C'était lui retirer la majorité de ses élèves issus des classes moyennes, concentrant ainsi les élèves venant de milieux défavorisés. Pourtant, rappelle Annie, «*plus les classes sont mélangées, mieux ça marche!*»

La situation sociale de leurs élèves ne cesse de se dégrader; le développement de l'emploi précaire pour les parents bouleverse les rythmes familiaux; les enfants, chez eux, font leurs devoirs dans des conditions de plus en plus difficiles, avec des parents qui travaillent tard, parfois la nuit, et il n'est pas rare que les élèves s'occupent de leurs petits frères et petites sœurs. Pourtant l'assistante sociale du collège Dorgelès n'est là qu'une demi-journée par semaine, car elle se partage entre trois établissements.

Cela fait longtemps, disent les profs réunis le 3 février à Clémenceau, qu'il y a une situation de tension dans les établissements. René Caulet, prof à Marx Dormoy et représentant du SNES, rappelle que «*les collèges du 18^e ont pratiquement tous les mêmes problèmes de sureffectifs et de locaux inadaptés*». Et tous s'accordent à considérer que le 18^e est «*un arrondissement sinistré*».

«*La réussite scolaire ne se fait pas avec du replâtrage et une politique académique sans ambition*», écrivent-ils au recteur. Face à ces problèmes, le plan anti-violence du ministre de l'Éducation Claude Allègre, qui prévoit entre autres une plus large coopération entre les établissements et la police, apparaît à Faysal Assad comme «*un plan d'hystérie collective sécuritaire*».

Déjà en 1991, rappelle René Caulet, quand il y avait eu des problèmes de violence, l'ouverture d'un collège supplémentaire avait été promise. Le 18^e arrondissement attend toujours...

**Naïri Nahapétian
et Nadia Djabali**

Enseignants en grève au lycée professionnel Edmond Rostand

Les premiers projets du rectorat de Paris concernant les "dotations horaires" pour l'an prochain dans les établissements scolaires du second degré, ont suscité des mouvements de mécontentement dans le 18^e. Au lycée professionnel Edmond Rostand notamment (situé rue de l'Évangile et qui prépare principalement aux métiers de la boulangerie-pâtisserie), les enseignants se sont mis en grève "jusqu'au retrait des mesures projetées".

Ils s'opposent à la suppression, pour les élèves de BEP et de bac pro, d'environ cinq heures d'enseignement général par semaine et à l'allongement des stages en entreprise, alors que les programmes des examens n'ont pas été modifiés.

Cantines scolaires : la FCPE s'en prend à Daniel Vaillant

L'Union locale FCPE du 18^e, dans une lettre au maire du 18^e Daniel Vaillant, "déploie" les positions qu'il a prises au sujet des cantines scolaires. La FCPE demande qu'il soit mis fin au contrat d'affermage confiant la confection des repas à une société privée, la société Avenance (voir le 18^e du mois janvier 2000). La FCPE regrette que la municipalité du 18^e ait, sous prétexte de "risque de dysfonctionnement dans le service", choisi de prolonger "provisoirement" ce contrat sans fixer d'échéance à ce "provisoire" et sans préparer une autre solution.

La FCPE conteste la qualité des repas servis, ainsi que l'état des réfectoires «*trop petits, trop bruyants, mal éclairés et dégradés*».

Si vous voulez nous aider, abonnez-vous !

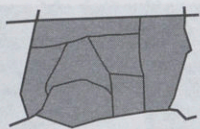
- Je m'abonne au 18^e du mois : un an (onze numéros) : 130 F (19,82 €)
- Je m'abonne et j'adhère à l'association des «Amis du 18^e du mois» : 230 F (130 F abonnement + 100 F cotisation)
- Je souscris un abonnement de soutien : 500 F (130 F abonnement + 370 F cotisation de soutien)
- Abonnement à l'étranger : 150 F (22,87 €)

(Cochez la formule que vous avez choisie.)

Nom : Prénom :

Adresse :

Découpez ou recopiez, et envoyez, avec le chèque libellé à l'ordre «Les Amis du 18^e du mois», à l'adresse : Le 18^e du mois, 57 rue de Clignancourt, 75018 Paris.



Une campagne dans le 18e pour le droit de vote des immigrés installés en France

Plusieurs associations travaillant sur le 18e arrondissement ont initié, à partir du 22 février, une grande campagne pour le droit de vote aux élections locales de tous les résidents étrangers en France. Une action qui relaie la campagne nationale organisée par le collectif *Même sol, mêmes droits, même voix*.

Cette campagne nationale réserve une surprise pour le moins gênante. Recensant dans une petite brochure l'état du droit de vote dans l'Union européenne, le collectif distingue quatre pays à la traîne parmi lesquels la France¹ et... l'Autriche. Alors que ce dernier Etat est placé au ban de l'Europe pour avoir porté au pouvoir une coalition où l'extrême-droite est largement représentée, il y a des voisinages dont on se passerait... Heureusement, la compa-

tiée en février 1999.

Leur objectif ? Susciter un véritable débat et surtout, sensibiliser les habitants du 18e. Affiches, diffusions de tracts et de brochures informatives, organisation de réunions publiques, toutes ces actions sont d'ores et déjà envisagées.

Autre point fort prévu : l'interpellation, sous forme de courrier, des élus de l'arrondissement sur cette question. A un an des prochaines élections municipales, leurs réponses seront particulièrement attendues... Comme le souligne Denis Feuillard, "ce dossier est pourtant récurrent, en particulier depuis l'élection de François Mitterrand en 1981". A l'époque en effet, ce dernier avait inscrit ce droit de vote parmi les "engagements" de sa campagne. Mais après l'élection, lorsque son ministre des



"Même sol, mêmes droits, même voix" : le logo de la campagne lancée dans le 18e par la Ligue des Droits de l'Homme et le MRAP.

re que cette hypothèse pourrait constituer un facteur de blocage. Ils évoquent un argument de poids : comment refuser le droit de vote à tous les étrangers alors que les ressortissants européens, sans aucune restriction en terme de présence sur le territoire français, pourront voter aux élections municipales de 2001 ?

Pour Denis Feuillard, il est aujourd'hui indispensable que, sur ce dossier, il y ait une harmonisation du droit européen. Sans quoi, poursuit-il, «comment pourra-t-on exiger plus de citoyenneté de ceux à qui, en même temps, l'on refuse le droit de participer à la vie de la cité ?» Une question qui renvoie au slogan du Collectif : "Il n'y a pas de démocratie sans égalité des droits".

Antoine Lagneau

□ Pour rejoindre le collectif *Même sol : même droits, même voix* dans le 18e, vous pouvez contacter :

- la Ligue des droits de l'Homme : LDH, BP 101 75862 Paris Cedex 18,
- ou le MRAP à la Maison Verte, 127 rue Marcadet, 75018 Paris.

La RATP rénove les "entrées Guimard"

Les entrées de métro de style Guimard (du nom de l'architecte qui en établit le modèle), dites aussi "de style nouille", vont être rénovées. La RATP a établi un plan sur trois ans, prévoyant le décapage de toutes les ferronneries (ou leur reconstitution à l'identique), la restauration des soubassements en pierre de comblanchien, la restitution des enseignes et plaques décoratives dans leur matériau d'origine (pierre de lave...).

Cela concerne, entre autres, la verrière du métro Abbesses. Cette verrière, qui à l'origine se trouvait à la station Hôtel de Ville, est une des deux seules qui ont été conservées (avec celle de la Porte Dauphine).

SUR L'AGENDA

Dans cette colonne, nous publions des annonces de réunions, expositions, manifestations de toutes natures, qui nous sont transmises par des associations ou organisations du 18e.

■ 4 mars : à la bibliothèque de la Porte Montmartre

La bibliothèque de la Porte Montmartre organise samedi 4 mars, à 15 h 45, une rencontre "dans le genre café littéraire" avec la comédienne et chanteuse Frédérique Forgeard (voir son portrait dans notre n° 56) sur le thème du carnaval et de la joie de vivre. Entrée libre.

■ 18 mars : Débat et concert sur "la Citoyenneté"

C'est au *Divan du monde* (75 rue des Martyrs), samedi 18 mars de 19 h 30 à 22 h 30, qu'aura lieu la soirée organisée par le *Conseil local de la jeunesse* du 18e (voir l'article dans notre dernier numéro). Un débat sur le thème "les jeunes et les institutions", encadré par des concerts : un groupe de gospel et, en vedette, *Rezerv*. Le groupe *Rezerv* est né de la rencontre de trois artistes dominicains et un quintet français déjà connu sous le nom d'*Antoine Illouz*.

■ 19 mars : Gala des arts martiaux

L'édition 2000 du Gala des arts martiaux, organisé par l'AIPS (Association pour l'initiation à la pratique sportive) aura lieu dimanche 19 mars, à partir de 14 h, au gymnase Bertrand Dauvin, 2 rue René Binet (près de la Porte de Clignancourt). Un certain nombre de clubs du 18e effectueront des démonstrations (karaté, aikido, taekwondo, full contact, arts martiaux acrobatiques, boxe, lutte, sumo, etc.) et plusieurs champions du monde sont annoncés. Cette année, d'autres disciplines devraient être aussi associées à cette manifestation : escrime, danse (notamment capoeira)... (Renseignements : 01 42 52 34 20.)

■ 22 mars : Débat sur les cantines scolaires organisé par les Verts au café LMP, 20 rue Léon, à 20 h 30.

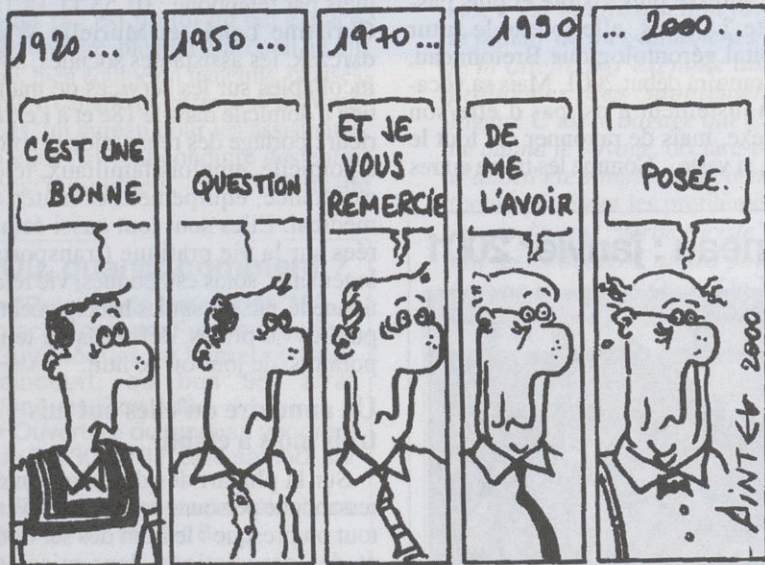
■ 25 mars : Carnaval du Simplon

Samedi 25 mars, l'association *Simplon en fêtes* organise le Carnaval de printemps au quartier du Simplon. Le matin à 10 h, parade des 2 000 enfants des écoles, costumés, départ 1 rue Championnet. De 11 h 30 à 15 h, scène ouverte aux musiciens acoustiques, danseurs, artistes du cirque. L'après-midi à 15 h, ce sera le tour des adultes grimés et déguisés d'envahir la rue, départ du cortège au collège Gérard Philippe. (Simplon en Fêtes, 15 rue du Simplon. Contact : Bruno Tardito, 01 42 23 32 76.)

■ Les ateliers de la Cyclade

L'association artistique *La Cyclade* (tel. 01 43 56 53 47) propose, à la salle "UVA 18", 9 rue Duc : **Samedi 4 mars** de 15 h à 18 h : Improvisation collective pour artistes de disciplines diverses. 10 F ou apporter à boire ou à manger. **Dimanche 5 mars** 17 h à 19 h : Atelier de dessin. Renseignements : 01 40 95 04 56. **Samedi 18 mars** de 19 h à 22 h : Loto artistique.

LE DROIT DE VOTE DES IMMIGRÉS ? ...



raison s'arrête là ! Reste une interrogation : combien de temps encore la France va-t-elle refuser aux étrangers vivant sur son sol de façon permanente, cette véritable citoyenneté politique ?

Cette question, Christelle Ansault, représentante de la Ligue des Droits de l'Homme, et Denis Feuillard, du MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) se la posent depuis de longues années. Militant tous les deux dans le 18e arrondissement, ils ont donc décidé le 22 février de lancer aux côtés d'autres associations, notamment de quartier, un collectif local relayant la campagne nationale ini-

Affaires étrangères, Claude Cheysson, avait ensuite rappelé cette promesse, il s'était fait réprimander par le président.

Vingt ans après, rien n'a changé. Pourtant, pour Christelle Ansault, les Français sont désormais prêts à une large majorité à accepter de voir les étrangers voter aux élections locales. Citant le chiffre de 52 % d'opinions favorables, elle affirme que plus rien ne justifie le refus des partis politiques d'en faire une priorité.

Rien ? Pas si sûr. Dans le 18e arrondissement par exemple, l'important électorat potentiel que représentent les immigrés est une donnée qui pourrait changer les rapports de force sur l'échiquier politique local. Christelle Ansault le reconnaît volontiers mais, comme Denis Feuillard, elle refuse de croire

1. La France avait déjà été un des derniers pays européens à accorder le droit de vote aux femmes (en 1944 seulement !).

VIE PRATIQUE

La boutique SNCF de la rue Ordener va se développer

La boutique SNCF installée depuis le 2 novembre au 133 rue Ordener (métro Jules Joffrin), envisage d'accroître ses activités.

Actuellement, elle est ouverte du lundi au samedi de 9 h à 19 h. Deux vendeurs y proposent un service de vente de billets pour tous les trajets, ainsi que des prestations annexes : le transport de bagages, l'accompagnement d'enfants ou la location de voitures. A partir du 1er avril elle offrira un forfait complet comprenant le train, plus l'hôtel. Vous pouvez réserver vos billets par téléphone, minitel ou internet et venir les retirer directement dans cette boutique.

Vu son succès grandissant, il est probable que de nouvelles antennes voient le jour prochainement dans l'arrondissement. Le succès a sa rançon : la file d'attente ne désemplit pas. Mieux vaut avoir du temps avant de s'aventurer dans la queue.

Les inscriptions en crèches se font désormais à la mairie

Depuis le 14 février, les inscriptions en crèches s'effectuent à la mairie du 18e arrondissement, auprès du bureau des crèches et des écoles : escalier B, 1er étage. Cela du lundi au vendredi de 9 h à 18 h.

Cette mesure, visant à simplifier les inscriptions, n'apportera pas pour autant de réponse à l'insuffisance du nombre de places en crèches : 8 000 enfants sont à ce jour en attente d'une place, et l'Hôtel de Ville (dont dépend la décision de construire de nouvelles crèches) ne semble pas décidé à ouvrir de nouvelles crèches, malgré les demandes réitérées du conseil d'arrondissement du 18e.

Dictionnaire du rock

de Michka et Assayas

Signature

le 26 mars 2000
de 16 h à 19 h

à la librairie

MIMOGEA

15, rue des Abbesses, 75018 Paris
Tél. 01 42 52 01 55. Fax 01 42 52 71 31

Personnes âgées : l'endroit où on saura tout vous dire (ou presque)

Place Jacques Froment, dans l'enceinte de l'hôpital Bretonneau, le "Point Paris Emerald 18" est ouvert.

Sa vocation : informer les personnes âgées et leurs familles et faciliter leurs démarches, au sujet de la santé, des droits sociaux, de la vie pratique, des aides à domicile, des hébergements, des associations, etc.

Mais où diable sont passées nos personnes âgées ? Déjà plus d'une demi-heure que je patiente, et pas l'ombre d'une mamie ou d'un papi sur la "plate-forme gérontologique" ! Ah si, j'en aperçois une ! Un regard timide et indécis derrière la vitre. Un long moment d'hésitation. Puis elle se décide à ouvrir la porte d'entrée et se dirige à petits pas vers les présentoirs des brochures d'information. Christine Lebée, assistante sociale, vient à elle et engage le dialogue : « Bonjour Madame, puis-je vous renseigner ? » La petite dame n'a pas de demande précise, c'est d'abord la curiosité qui l'a conduite ici. D'autant qu'elle habite le quartier. Comme beaucoup de ceux qui viennent.

"Beaucoup", c'est beaucoup dire. Car le centre, créé par la Ville de Paris et l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris, a ouvert le 22 janvier et à la mi-février sa fréquentation restait très

confidentielle. Avec quatre visites et six appels téléphoniques par jour en moyenne, les deux assistantes sociales et la secrétaire, bientôt appuyées par deux emplois jeunes, étaient loin d'être débordées. L'équipe en est consciente : le bouche-à-oreille ne suffira pas à faire connaître la plate-forme. Il faudra prévoir des campagnes d'information : dans les boîtes aux lettres, à la mairie, dans les services publics, chez les pharmaciens, auprès de tous les personnels de santé.

Mais ce qui était vrai à la mi février, trois semaines après l'ouverture, ne l'est peut-être plus maintenant. Peut-être que la plate-forme se remplit... Cependant, n'aurait-elle pas mérité une adresse plus visible et plus passante ? Certes, elle jouxte le futur hôpital gérontologique Bretonneau, qui ouvrira début 2001. Mais sa vocation justement n'est pas d'être son annexe, mais de rayonner sur tout le 18e, si vaste... Comme les treize autres

Le nouvel hôpital Bretonneau : janvier 2001



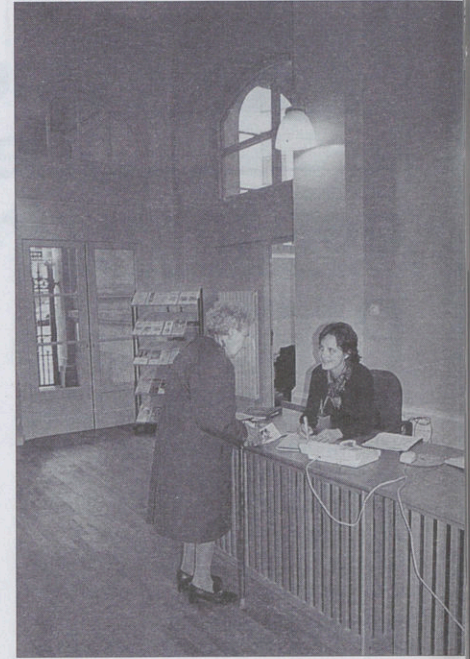
A gauche, les nouveaux pavillons de l'hôpital, en construction. A droite, deux des anciens pavillons, dont les murs extérieurs sont conservés.

Promis, juré, c'est est pour janvier : l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris nous assure que Bretonneau ne prendra pas de nouveaux retards – sauf imprévus de chantier, du genre défaillance d'une entreprise Attendons donc 2001. L'exemple de l'hôpital européen Georges Pompidou dans le 15e, qui n'est toujours pas ouvert et cumule déjà plus de six mois de retard, incite à la prudence.

Une chose est certaine, le nouveau Bretonneau ambitionne d'être une

vitrine d'excellence de l'AP-HP en matière de soins gériatriques, de qualité de vie à l'hôpital, d'aide au maintien à domicile, et d'ouverture sur son environnement. Il comptera 205 lits d'hospitalisation, plus deux hôpitaux de jour de 20 lits pour les bilans et les soins qui ne nécessitent pas d'hospitalisation complète. Nous reviendrons plus en détail sur ce projet novateur à bien des égards dans un prochain numéro, en compagnie d'Isabelle Lesage, sa directrice.

Thierry Nectoux



Deux assistantes sociales et une secrétaire sont là pour accueillir les personnes âgées ou leur répondre par téléphone.

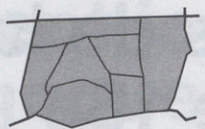
"Point Paris Emerald" prévus (six sont déjà ouverts, sept le seront d'ici fin 2000) qui couvrent un ou plusieurs arrondissements.

Les personnes intéressées ne sont pas obligées de se déplacer. Elles peuvent obtenir des renseignements complets par téléphone : 01 53 11 18 18. Christine Lebée et Murielle Włodarczak, les assistantes sociales, sont incollables sur les services de maintien à domicile dans le 18e et à l'extérieur : portage des repas, aide et soins à domicile, emplois familiaux, télé-assistance, équipement et matériel médical. Elles sont tout aussi éclairées sur la vie pratique (transports, logements, soins esthétiques, vie relationnelle, etc.) et sur les hébergements, publics ou privés, définitifs ou temporaires, de jour ou de nuit.

Un annuaire qu'elles ont mis trois mois à établir

Sur la plupart des domaines intéressant une personne âgée, elles savent tout ou presque : le nom des services et des associations, leur mission, l'identité de leurs responsables, le coût des prestations, la prise en charge possible... Une bonne partie de leur savoir pratique est recensé dans un annuaire qu'elles ont mis trois mois à établir. Cet outil, assez complet mais sans prétendre être exhaustif, est mis à la disposition des professionnels du 18e. En attendant d'être installé sur Intranet et Internet d'ici fin 2000, et d'être mis à disposition du grand public.

Mais un entretien téléphonique n'est pas la panacée. Une visite à la plate-forme restera dans bien des cas très utile. « Nous sommes là pour écouter et évaluer avec les personnes leurs besoins, et pour trouver les solutions adéquates dans les structures existantes », souligne Christine. « Nous prenons le temps de faire le point avec elles, de chercher le service le plus utile et le mieux adapté à leurs ressources et à leur situation,



10 sur 10 pour Claude Estier, croiseur de mots dans le XVIIIe

ajoute Murielle. *Nous pouvons même prendre rendez-vous pour elles.*

L'expérience de l'une et de l'autre – Murielle a longtemps travaillé en milieu gériatrique et Christine en service d'urgence – est donc bien utile. Pour elles et pour les instigateurs de la plate-forme (Ville de Paris, AP-HP, et réseau gérontologique des médecins du 18e), il s'agit d'apporter une "aide technique et psychologique" à ces personnes âgées, souvent confrontées à une perte d'autonomie et qui s'interrogent avec anxiété : «*Que dois-je faire avant qu'il ne soit trop tard, que je perde la tête, que je sois handicapé : m'installer en résidence, rechercher des aides à domicile dans mes possibilités financières ?*»

Pour qu'elles ou leurs familles prennent la meilleure décision en toute connaissance de cause, elles ont besoin d'informations précises, complètes, personnalisées. La mission de la plate-forme est de les leur donner

Un lieu agréable et bien équipé

Outre la compétence de l'équipe, le confort et l'animation des lieux donnent aussi envie de venir ou de revenir. La première visite constitue souvent une première approche. Et si tout s'est bien passé, alors on revient, rassuré et plus assuré.

Sur 100 m², le "Point Paris Emeraude 18" est plutôt un bel espace, avec un agréable hall d'accueil au ton ocre, bien équipé en fauteuils, chaises, tables, canapé et vitrines d'informations, un bureau pour les assistantes, où elles peuvent conduire des entretiens individuels, et une salle de

Où, quand, comment ?

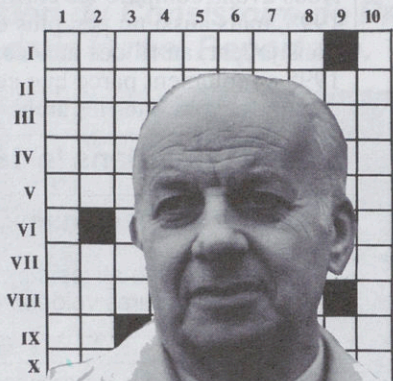
- "Point Paris Emeraude 18", 3 place Jacques Froment (métro Guy Môquet ou Lamarck-Caulaincourt, ou bus 95, arrêt Jacques Froment).
- Ouverture du lundi au vendredi de 9 h 30 à 18 h et le samedi sur rendez-vous.
- Renseignements par téléphone au : 01 53 11 18 18.

réunion et d'activités qui accueillera associations, professionnels, ateliers de prévention, formations.... Sans oublier, à partir d'avril, le studio témoin de démonstrations, avec ses aménagements et ses aides techniques qui permettent d'éviter ces accidents domestiques aux effets souvent graves et irréversibles.

Il serait donc dommage et presque indécent qu'autant de compétences et de moyens restent sous-employés. Espérons une montée en puissance de la plate-forme dans les mois à venir.

A la Ville de Paris et à l'AP-HP d'y veiller. Ainsi qu'aux membres de la coordination gérontologique (professionnels sociaux, soignants, médico-sociaux), qui ont voulu sa création. Rendez-vous dans quelques mois pour un premier bilan complet.

Jean-François Vuillerme



Noël Monier

Dix sur dix pour Claude Estier : 10 sur 10, c'est le format horizontal et vertical des mots que le sénateur-conseiller de Paris croise régulièrement dans le 18e... *Citoyen*. En effet, depuis un peu plus de deux ans qu'existe le *XVIIIe Citoyen*, journal de la municipalité du 18e arrondissement, figure à chaque livraison, tous les deux mois, un problème de mots croisés signé Claude Estier.

«*J'ai toujours aimé les mots croisés, c'est ma distraction favorite., le plaisir de mes dimanches quand je m'attelle par exemple aux trois problèmes des suppléments du Figaro. C'est le bagage que j'emmène quand je voyage, déclare-t-il. J'ai d'abord été simple "cruciverbiste" (celui qui résout les problèmes) puis je suis devenu "verbicruciste" (celui qui les conçoit) d'abord pour moi, comme un hobby. Quand le XVIIIe Citoyen s'est créé, on m'a deman-*

de d'y participer. Ecrire un éditorial ? Ca n'aurait pas été très original. J'ai proposé d'y faire une grille de mots croisés. Ils ont trouvé cela drôle, pittoresque. Je crois d'ailleurs que s'il n'y avait pas eu ce piment – un "politique" pour faire des mots croisés – il n'y aurait jamais eu le moindre mot croisé dans ce journal.»

Ainsi donc, Claude Estier est devenu verbicruciste quasi-professionnel bien que bénévole. Ses problèmes sont devenus partie intégrante du paysage du *XVIIIe Citoyen* et il reçoit du courrier (quelques critiques du genre "cela ne vaut rien" et des encouragements de la part de ceux qui aiment).

Le plan dans la tête

«*Dans le 18e, elle ne chante pas que l'été*» (CIGALE), «*Un maréchal dans le XVIIIe*» (NEY), «*Parfois agile*» (LAPIN)... Chaque problème comprend nombre de définitions se rapportant à l'arrondissement, ses noms de rues, ses sites, ses événements.

«*Ce n'est pas toujours facile, il faut se renouveler et on épuise la veine mais il n'est pas question de faire une grille sans une accroche évoquant le 18e, c'est mon défi. Heureusement, il y a assez de rues portant des noms célèbres... de généraux ou d'artistes... Heureusement aussi, habitant le 18e dont je suis élu depuis trente ans, je connais mon arrondissement par cœur, j'en ai le plan dans la tête. Cela facilite*

les choses», déclare-t-il.

Claude Estier, le verbicruciste, avoue enfin une carence du cruciverbiste: «*Je n'ai jamais réussi à résoudre un problème de Robert Scipion [le verbicruciste du *Nouvel Obs*, celui que certains considèrent comme Le Maître en la matière]. Cela peut paraître paradoxal mais je n'arrive pas à trouver la moindre solution à ses définitions. Son humour pour moi reste un mystère.*»

Marie-Pierre Larrivé

Le XVIIIe Citoyen s'arrête

Le *XVIIIe citoyen*, le bulletin édité par la municipalité du 18e, cesse de paraître, au moins pour un an, jusqu'aux élections municipales de mars 2001. Raison : une *Commission des comptes de campagne*, après chaque élection, examine les sommes dépensées par les différents candidats afin d'assurer un minimum d'égalité. Le risque existe qu'elle considère ce bulletin comme un instrument de propagande du maire-candidat et de ses colistiers.

La loi est nette à ce sujet : il est interdit, dans les six mois qui précèdent l'élection, de publier dans les bulletins municipaux des comptes-rendus élogieux de l'action des élus, et dans l'année qui précède le vote on ne doit pas mettre en valeur les futurs candidats. Pour éviter toute contestation, Daniel Vaillant et son équipe ont donc décidé de supprimer complètement leur bulletin.

Sa parution reprendra après l'élection... si toutefois la municipalité actuelle est réélue.

Et voici pourquoi les ascenseurs du métro tombent en panne aux stations Abbesses et Lamarck



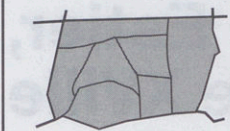
«**A**scenseur : Appareil qui sert à monter verticalement des personnes aux différents étages d'un immeuble, et le plus souvent aussi à les descendre. » Les usagers du métro à Lamarck-Caulaincourt et Abbesses peuvent méditer sur cette définition du Petit Robert devant les ascenseurs de ces stations trop souvent en panne, bien que neufs. Saisi du problème par une lettre de Roger Chinaud, conseiller de Paris élu du 18e, le président-directeur général de la RATP, Jean-Paul Bailly, a donné une explication de ces désordres.

Le patron de la RATP répond en substance dans sa lettre du 19 janvier dernier : «*Les problèmes techniques survenus courant novembre étaient consécutifs à des disjonctions intempestives du système d'alimentation électrique des appareils. Il a été remédié à ces anomalies.*

Par ailleurs d'autres dysfonctionnements sont liés à une mauvaise utilisation des portes de sortie des cabines par les voyageurs. En effet, lorsque ces derniers bloquent les portes à trois reprises, la cabine se met automatiquement hors service (ndlr : !). Pour pallier cet inconvénient, la direction de la ligne 12 a demandé la mise en place de portes modifiant le flux des voyageurs. Cependant, lorsque le flux de voyageurs est réduit, la cabine se met automatiquement en veille (ndlr : !!). C'est pourquoi la direction de la ligne 12 a demandé à l'installateur de modifier les réglages liés à la détection des flux...»

Les voyageurs en tout cas peuvent saisir – ainsi que les y invite le signataire de la lettre – le service clientèle de la ligne 12 (Porte de la Chapelle) au 01 40 06 21 98.

Brigitte Bâtonnier



Trois expositions et un débat pour la Journée des femmes

Pour célébrer la Journée internationale des femmes (8 mars), trois expositions ont lieu du 28 février au 11 mars en mairie du 18^e :

- *Les femmes oubliées de la mémoire du 18^e*, sous le patronage de la municipalité.

- *Femmes, les conquêtes inachevées*, présentée par l'association féministe du 18^e "MD'elles" (Mouvement pour la démocratie avec elles) dont la présidente est Maryse Le Moël, conseillère d'arrondissement.
- *La violence de l'altérité*, silhouettes et peintures de Lisette Tardy, peintre québécoise, présentées par Grain de sel rencontres.

Le 6 mars à 19 h, un débat se déroulera dans la salle des fêtes de la mairie sur le thème *Des villes sans violence envers les femmes*. Débat animé par Denise Fuchs, présidente du Lobby européen des femmes, avec Nicole Péry, secrétaire d'Etat aux droits des femmes, Malka Marcovitch, présidente du Mouvement pour l'abolition de la prostitution et de la pornographie, Viviane Monnier, de l'Observatoire européen sur la violence, Emmanuelle Piet, présidente du Collectif féministe contre le viol, Luce Sirkis et Khadidia Diawara, du Groupe pour l'abolition des mutilations sexuelles, Marie-Thérèse Van Lunen-Chenu, de la CLEF. Elisabeth Guigou, ministre de la Justice, invitée, n'avait pas donné sa réponse à l'heure où nous mettons sous presse.

Une nouvelle association contre l'illettrisme

Une nouvelle association est née à la Porte Montmartre : l'APLIF (Association parisienne de lutte contre l'illettrisme avec formation), ouverte à ceux, français ou immigrés, qui ne savent pas lire et écrire le français couramment. Les cours sont donnés par des bénévoles, anciens professeurs pour la plupart, dans des lieux différents par groupes de trois ou quatre selon le niveau. Périodicité : au moins une fois par semaine (3 heures) pendant 6 mois. Inscription : 75 F / mois. L'APLIF est la sœur de l'association "Ma plume est à vous" qui organise dans différents quartiers du 18^e des permanences d'écrivains publics, afin principalement d'aider les gens à remplir leurs formulaires et dossiers administratifs. (Voir le 18^e du mois avril 99.)

□ 6 avenue de la Porte Montmartre. 01 42 23 86 53.

Les statistiques de la délinquance en 1999 dans le 18^e

La préfecture de police de Paris vient de publier ses statistiques de la délinquance en 1999. Contre, ces chiffres pour le 18^e.

Sur l'ensemble de Paris, le nombre des crimes et délits constatés a augmenté de 1,99 % par rapport à 1998. Augmentation moins forte que celle constatée l'an dernier (1998 comparé à 1997 : + 4,60 %). Selon la préfecture, le dernier trimestre de 1999 a même vu un recul de la délinquance, signe encourageant après la mise en place en avril de la nouvelle organisation de la police parisienne.

L'aggravation de la délinquance à Paris en 1999 est nettement plus faible que l'augmentation moyenne durant les vingt années précédentes (7,5 %).

- C'est dans le 13^e (+ 18,30 %), le 20^e (+ 16,49 %), le 19^e (+ 11,62 %), et le 12^e (+ 10,39 %) que l'augmentation est la plus forte en 1999. Le nombre des méfaits enregistrés a diminué, en revanche, dans cinq arrondissements, principalement dans le 14^e (- 4,23 %).

- Dans le 18^e, la préfecture chiffre l'augmentation à + 5,49 %.

Le 18^e est l'arrondissement parisien où on a enregistré en 1999 le plus de crimes et délits (21 010), juste devant le 15^e (20 024).

(En 1998, c'était le 15^e qui en enregistrerait le plus, juste devant le 18^e.)

Ces deux arrondissements étant les plus peuplés, il est normal qu'ils soient aussi ceux où ces chiffres sont les plus élevés. D'autant plus qu'en ce qui concerne le 18^e, on y trouve deux sites parmi les plus visités de la capitale, Montmartre et les Puces de Clignancourt, ce qui fait monter en flèche le chiffre des vols à la tire.

Voici l'évolution du nombre total de crimes et délits dans les statistiques du 18^e : • 1992 : 22 950. • 1993 : 20 950. • 1994 : 20 585. • 1995 : 20 407. • 1996 : 17 756. • 1998 : 19 916. • 1999 : 21 010.

Nous avons comparé les chiffres de 1999 non seulement avec ceux de 1998, mais aussi un peu plus en arrière afin de montrer que les évolutions jouent, au fil des années, dans des sens divers. (Nous avons pris 1995 simplement parce que ce sont les statistiques les plus anciennes que nous avons dans les archives de ce journal, né en novembre 1994.)

Statistiques dans le 18 ^e	1999	1998	1995
Atteintes aux personnes.....599675937
dont :			
Homicides et tentatives.....121319
Coups et blessures volontaires.....327456790
Viols.....521
Proxénétisme.....312
Autres atteintes aux personnes.....252203125
Vols.....	15 523	14 175	14 995
dont :			
A main armée avec arme à feu.....423646
Avec violence sans arme à feu.....	...1 317	...1 247997
(Les vols "à l'arraché", entre autres, sont comptabilisés ici.)			
Cambriolages.....	...2 286	...2 119	...3 087
Vols à la tire (pickpockets).....	...3 620	...3 507	...3 713
Vols à la roulotte.....	...2 623	...2 523	...3 025
(Vols d'objets dans des voitures)			
Vols de véhicules automobiles.....868828952
Divers vols et recels.....	...4 767	...3 915	...3 175
Destructions et dégradations.....	..3 029	..3 503	..2 833
de biens privés.....	...1 402	...1 671	...1 514
de véhicules privés.....	...1 530	...1 749	...1 272
autres.....978347
Délits économiques et financiers..996670415
dont :			
Falsification et usage de chèques volés.....179160119
Falsification et usage de cartes de crédit volées.....42728095
Autres délits économiques et financiers.....390230201
Infractions à la police des étrangers.....75108372
Divers.....788785855
(Les affaires liées à la toxicomanie sont comptabilisées ici.)			
TOTAL.....	21 010	19 916	20 407

A notre avis

Des chiffres à consommer avec modération

Sans aucun doute, ces statistiques vont être utilisées (et le sont déjà) dans la campagne électorale qui s'ouvre : le thème de l'insécurité, s'il correspond à des problèmes réels, se prête aussi à la démagogie et aux fantasmes. Il faut donc analyser ces chiffres à la lumière de la raison.

Les chiffres des "atteintes aux personnes", "vols", "destructions et dégradations" correspondent en gros aux plaintes enregistrées par la police. Or une enquête menée récemment au niveau national a révélé que le nombre de plaintes représente moins d'un tiers des faits réellement commis, et cela depuis toujours.

Chacun de nous connaît des vic-

times de vols qui ont renoncé à aller au commissariat. Des personnes dont la voiture a été endommagée et qui n'ont pas porté plainte parce qu'elles n'étaient pas assurées tous risques. Pour ne rien dire des victimes de viols et de brutalités qui se taisent.

Il arrive aussi que les fonctionnaires de police dissuadent les gens de porter plainte, voire refusent d'enregistrer des plaintes : des cas de ce genre ont été signalés dans toutes les réunions publiques organisées sur ces problèmes dans le 18^e.

Pour des délits tels que le trafic de drogue (comptabilisé dans les statistiques sous la rubrique "Divers"), ou le proxénétisme, ou le recel, les chiffres publiés ne correspondent pas

à des plaintes, mais aux infractions constatées par la police. Ils ne mesurent donc pas l'évolution de la délinquance, mais l'activité policière.

Dans ces conditions, quelle valeur accorder à des évolutions statistiques de plus ou moins 2 % ou même 5 % d'une année sur l'autre ? On ne peut tirer de conclusions que sur le long terme. Il est certain que, sur 25 ans, on assiste à une forte augmentation de la délinquance. C'est un fait de société qui mérite une réflexion plus sérieuse que des polémiques politiciennes. On notera que, grosso modo, cette courbe est parallèle à celle du chômage (même s'il serait simpliste de prétendre que le chômage est la seule cause).

Clignancourt



Les sept jours de fermeture de la synagogue de la rue Sainte Isaure

La synagogue de la rue Sainte Isaure (pas très loin de de la mairie du 18e) a été fermée durant une semaine sur décision du Consistoire de Paris. Mais les fidèles, contestant cette fermeture, ont riposté en faisant les prières dans la rue. Reportage.

Il fait encore nuit, à 7 h 30, et sur les grilles fermées de la synagogue du 13 rue Sainte Isaure se découpent des affichettes : «*Honte au Consistoire de Paris qui a fermé notre synagogue ! La fermeture d'une synagogue en France est sans précédent depuis l'occupation nazie.*» La synagogue est fermée depuis le 2 février, et les affichettes invitent les fidèles à venir prier dans la rue chaque matin de semaine à 7 h 30, ainsi que pour le Chabbat (le samedi) et la Minha en fin d'après-midi, en protestation contre la décision du Consistoire.

L'office du Chabbat, le 5 février, s'est déroulé dans l'appartement de la fille du rabbin, rue Lapeyrère. Plus de soixante personnes, un peu serrées, y participaient.

7 h 30, dimanche 6 février, rue Sainte Isaure. Personne encore, sauf deux vigiles d'une société de gardiennage, installés sous un porche face à la synagogue. Peu prolixes, ils indiquent qu'ils sont là à la demande du Consistoire israélite de Paris, uniquement pour surveiller.

Devant le tribunal

Bientôt la rue s'anime. Meïr Zini, âgé de 78 ans et rabbin de la synagogue depuis vingt-six ans, s'extirpe de sa voiture. Sur les causes du conflit, il dit en substance : «*Moi, je n'ai aucun ennemi, je m'entends bien avec tout le monde.*» Et d'ajouter, malicieux : «*C'est suffisamment compliqué comme ça de s'entendre avec Dieu...*» Des fidèles arrivent, une table est dressée le long des grilles, recouverte d'un drap pour la prière, une vingtaine de tabourets en plastique déployés de part et d'autre.

Tandis qu'ils enroulent les rubans de cuir des *tefilin* autour de leurs bras et revêtent la *talith* (châle de prière), l'un d'eux raconte : «*Cette synagogue n'a jamais été fermée, même du temps*



Sur la table dressée devant la synagogue, on déroule le "sepher Thora".

tré que des marques de sympathie.

Le petit jour se lève, la prière se dit autour de la table, sur le trottoir. Le chantre psalmodie. Une longue incantation, chantée d'une voix rapide. Les fidèles s'inclinent, reprennent par moments en chœur. Ils ne sont encore que neuf, neuf hommes. «*C'est dimanche, ce n'est pas un jour propice pour nous*, précise une dame qui se tient un peu à l'écart. *Certains tiennent des restaurants et se sont couchés tard cette nuit, d'autres font les marchés, nombreux le dimanche.*» Un silence presque fervent règne dans la rue, seulement déchiré par les grognements de deux chiens rivaux promenés par leurs maîtresses, qui regardent interrogatives la scène insolite.

Il faut qu'ils soient dix hommes pour pouvoir dérouler la Thora. Ils attendent. Un jeune homme arrive enfin, le dixième fidèle : le rouleau de la Thora peut être ouvert sur la table de prière.

Dans un communiqué de presse du 4 février, le Consistoire, qui gère 120 synagogues dans la région parisienne, avait déclaré que la synagogue de Ste-Isaure était fermée «*pour des raisons de sécurité liées à des travaux urgents de chauffage... décidés par le Consistoire de Paris à la demande de la Commission administrative de Ste-Isaure, seule autorité légitime dans cette synagogue.*»

Mais la communauté, une centaine de personnes, très attachée à ce

lieu, n'a pas admis cette fermeture, ni que les objets de prière restés à l'intérieur aient été en quelque sorte confisqués. Elle a saisi le tribunal en référé (procédure d'urgence). Sur le rapport d'un expert désigné par lui, le tribunal a donné raison aux fidèles, indiquant que les travaux ne justifiaient pas la fermeture. Il a donc enjoint au Consistoire de rouvrir les portes dès le 7 février, sous peine d'une astreinte de 100 000 F par jour de retard.

Mercredi 9 février, les fidèles ont manifesté devant le siège du Consistoire aux cris de «*ACIP démission !*» (ndlr : ACIP = consistoire) et de «*Rabbin Zini pour la vie !*»

Et le même jour, à 17 h, rue Sainte Isaure, les mêmes fidèles sont là pour la réouverture solennelle de la synagogue en présence du Grand Rabbin de France et de celui de Paris.

Happy end ? Pas sûr. Car la fermeture cachait un double conflit qui n'est pas réglé. La communauté du 18e reproche au Consistoire de manœuvrer depuis des mois pour remplacer le vieux rabbin Zini, à qui elle tient beaucoup. Le Consistoire rétorque que les mécontents appartiennent au courant qui a perdu les élections (les 40 000 adhérents du consistoire dans la région parisienne ont élu en décembre dernier leurs représentants). Effectivement ces élections sont dénoncées par les fidèles de Sainte Isaure qui les jugent frauduleuses. Une affaire à suivre... mais pour l'heure, «*l'essentiel n'est-il pas, souligne un fidèle, que nous ayons retrouvé notre résidence principale ?*»

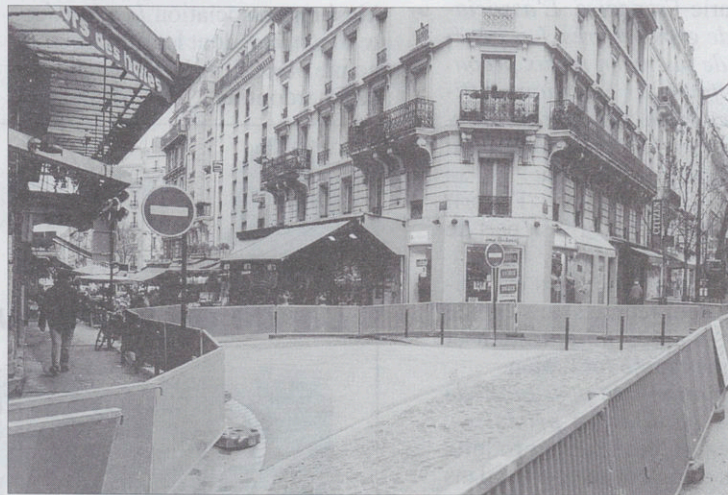
Brigitte Bâtonnier

"Quartier tranquille" du Poteau : travaux commencés

Les travaux d'aménagement du quartier du Poteau en "quartier tranquille" ont commencé. Premières opérations, en février, à deux des carrefours marquant l'entrée du quartier : Ordener-Duhesme et Vincent Compoint-Championnet. Il s'agit de surélever les passages piétons et de protéger les trottoirs par pose de potelets (petits poteaux).

On sait que la préfecture envisage de décréter voie piétonne la partie de la rue Duhesme située entre la rue Ordener et la rue du Poteau. Cela ne fera qu'officialiser une situation de fait : le marché du Poteau se tient dans cette portion de rue, et il est pratiquement impossible aux voitures d'y passer dans la journée.

Les travaux du "quartier tranquille" doivent se poursuivre en mars par l'aménagement des carrefours Ruisseau-Ordener, Championnet-André Messager, Duhesme-place Albert



Au croisement de la rue Duhesme et de la rue Ordener : surélever le passage piétons et protéger les trottoirs.

Photo
Bertrando
Lofori

Kahn et Ruisseau-Championnet. Mais les opérations les plus importantes n'interviendront pas avant cet été : l'aménagement du carrefour Ordener-Poteau et l'inversion du sens unique

au milieu de la rue du Poteau, ces deux mesures ayant pour objectif de dissuader la "circulation de transit", c'est-à-dire les voitures qui empruntent la rue du Poteau pour gagner la banlieue.

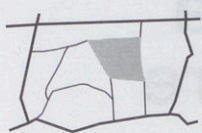
Une invitation aux voisins

Un pot de l'amitié est offert aux voisins le 26 mars, à 12 h 30, 13 rue Saint Isaure, par la communauté de la synagogue, en remerciement de la solidarité témoignée lors de la fermeture du lieu de culte.

de l'occupation entre 1940 et 1944 ! Elle avait été maquillée par l'un des nôtres, recouverte de tentures simulant la façade d'un cinéma. Les nazis n'ont pas découvert la supercherie ! Alors, la voir fermée maintenant...»

Un des hommes nous confie qu'ils étaient inquiets quant à la réaction de leurs voisins de la rue Sainte-Isaure. Heureuse surprise : ils n'ont enregistré

Simplon



Les Restos du Cœur ne veulent plus être seulement des distributeurs de nourriture

Deux centres dans le 18e : rue Neuve de la Chardonnière et rue Cavé. Reportage.

Les deux centres de distribution des Restos du Cœur dans le 18e, rue Neuve de la Chardonnière (quartier Simplon) et rue Cavé (Goutte d'Or), ont tous deux ouvert leurs portes avec retard, environ un mois après le début de la campagne 99-2000. Jean-Claude Bessis, le responsable du centre Neuve-de-la-Chardonnière, déplore ce retard, dû à des difficultés administratives concernant le local. Heureusement, explique-t-il, «le nécessaire a été fait pour qu'on s'installe dans les meilleures conditions. Et puis, contrairement au centre rue Cavé, qui doit payer 25 000 F de loyer mensuel, ici on nous prête le local.»

Quoi qu'il en soit, les deux centres ont ouvert, forts d'une vingtaine de bénévoles qui distribuent en moyenne 1 500 repas par jour grâce à une remarquable organisation interne. Ils peuvent remplir leurs objectifs : venir en aide aux plus démunis, notamment en leur distribuant des colis alimentaires qu'ils pourront ensuite réchauffer, et participer à la lutte contre l'exclusion.

«Maintenant ils ont le choix»

Rue Neuve de la Chardonnière. Chacun se presse aux abords de ce local chauffé, un luxe dans ce matin froid d'hiver. Le portrait de Coluche, fondateur de l'association nationale Les Restaurants du cœur - Relais du cœur, est partout.

«Certaines personnes arrivent dans un état d'abattement tel qu'il nous faut user d'une certaine dose de psychologie pour les aider le mieux possible, raconte Marie-Françoise. L'association a fait de gros progrès. Les bénévoles sont de mieux en mieux préparés à faire face aux situations difficiles. Un des problèmes est, avec certaines personnes, la barrière de la langue mais on arrive à se débrouiller.» Fidèle à "l'esprit Coluche", chacun apporte sa part de bonne humeur et d'espoir.

Le travail des bénévoles est primordial. Ils sont recrutés au siège de l'association après un entretien et reçoivent une rapide formation.

«L'association a la possibilité de garantir la qualité des produits», annonce Jean-Claude. Les produits sont classés en quatre catégories, dans le respect des règles diététiques : protéines, légumes, fromage, dessert. «Au départ, il y a quelques années, on disposait de peu de produits, se souvient Jacques. Maintenant, les gens peuvent les choisir en fonction de leur appar-



Daniel Maunoury

tenance religieuse ou de leurs préférences.» Des produits de première hygiène, comme du savon, de la lessive ou du dentifrice sont disponibles certains jours.

«Nous ne sommes plus de simples distributeurs de repas, dit Véronique Colucci, présidente de l'association. Aujourd'hui, l'urgence pour nous est de réinsérer socialement les personnes les plus démunies par des actions concrètes, des activités socio-culturelles... Notre objectif est de ne pas maintenir les personnes dans un système d'assistantat, de leur faire découvrir leur propre valeur et une forme de dignité.» (Le Parisien, 6-12-99.)

Ainsi une association Les Rendez-vous du cinéma, dont les affiches sont en bonne place dans le centre Neuve-de-la-Chardonnière, offre des places

de cinéma ou de cirque. Dans chaque centre, des mini-relais sont à la disposition des gens pour les aider dans leurs démarches administratives.

«Nous avons une fonction sociale, insiste Henry. Nous avons le projet de créer des ateliers d'activités artistiques, mais aussi d'apprentissage de la langue ou d'aide à la réinsertion.» Une bibliothèque a été montée, quelques livres jaunissent la composition mais ce n'est qu'un début. «De toute façon, ajoute-t-il, si l'ambiance est sympa, le but est atteint.»

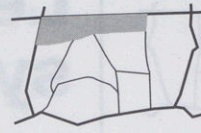
Toutefois, un problème de taille demeure : chaque année, l'association doit se battre pour trouver des locaux dignes de ce nom. Dans le 18e, les Restos du Cœur ont déménagé quatre fois en six ans. En 1994, ils étaient sous une tente à l'angle de la rue des Poissonniers et de la rue Pierre Budin, mais maintenant un immeuble a été construit à cet endroit. Ils se sont installés ensuite dans l'ex-hôpital Bretonneau, aujourd'hui en chantier de reconstruction, puis cité de la Chapelle dans un immeuble maintenant démolie pour faire place dans l'avenir à un centre de PMI.

Au 3, rue Neuve-de-la-Chardonnière, on sait d'ores et déjà qu'ils n'y sont que pour cette année, car il est prévu de construire à cet endroit une résidence universitaire. Ainsi, pour parfaire ce bilan, il nous faut espérer que les différents centres trouveront dès la saison prochaine des emplacements adaptés.

Florence Legal

□ Les Restos du cœur, informations, dons : 01 53 24 98 00. Centre de distribution rue Cavé : 01 42 57 47 22. Rue Neuve de la Chardonnière : 01 42 59 11 52.

Porte Montmartre



Les travaux boulevard Ney : jusqu'en octobre

Les travaux en cours tout au long du boulevard Ney, qui provoquent de sérieux embouteillages, dureront jusqu'en octobre. C'est ce qu'annonce la Compagnie parisienne de chauffage urbain (CPCU), maître d'ouvrage de ce chantier, qui a installé à la mairie du 18e deux panneaux d'exposition expliquant la nature de ces travaux.

Cette société, concessionnaire de la Ville de Paris, fournit actuellement de la chaleur à 5 200 immeubles de la capitale (600 000 équivalents logements, mais en réalité il y a dans ces immeubles beaucoup de bureaux et d'établissements publics). Cette chaleur est produite essentiellement à partir de la crémation des résidus urbains et transmise par un réseau de conduites souterraines. Les travaux du boulevard Ney, commencés en septembre 1999 et prévus pour un an, ont pour but l'extension de ce réseau, permettant entre autres l'alimentation de l'hôpital Bichat.

Les travaux sont de deux natures : tout au long du boulevard, creusement de tranchées dans lesquelles seront déposées les conduites ; et aux trois principaux carrefours (Porte de Saint-Ouen, Porte de Clignancourt, Porte de la Chapelle), percement de galeries souterraines.

Les riverains, qui dans une pétition récente au sujet du bus PC demandaient l'achèvement rapide de ce chantier (voir notre numéro de février), devront attendre.

Pas de plein temps supplémentaire à la Poste Porte Montmartre

À la suite du dossier paru dans notre dernier numéro sur "Ce qui va changer à la Poste", des postiers du bureau Bichat (avenue de la Porte Montmartre) nous signalent que, contrairement à ce que nous avons écrit sur la foi d'informations fournies par la direction de la Poste, il n'y a pas eu ici création d'un CDI à plein temps supplémentaire.

«Nous voudrions bien, disent-ils, cela nous permettrait de mieux répondre aux attentes du public, mais ici comme ailleurs, la réduction du temps de travail s'est faite sans véritable création d'emplois.»

Il y a seulement eu (ainsi que nous l'avons vérifié auprès de la direction) création d'un emploi en CDI à temps partiel... pour 3 heures et demie par semaine. Cet emploi, qui permet l'ouverture d'un cinquième guichet le samedi matin, est occupé par un employé qui, le reste de la semaine, est étudiant.

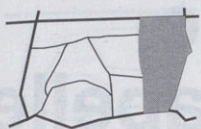


PARIS18.NET

La vie de votre quartier sur Internet



Rendez-vous sur
www.paris18.net



Nouvelle réunion à la cité Charles Hermite sur la prostitution

La cité Charles Hermite est depuis plusieurs mois touchée par le problème de la prostitution le long du boulevard Ney. Les associations du quartier ont décidé d'agir et en attendent autant des pouvoirs publics (voir *le 18e du mois* décembre 99) ; elles viennent d'adresser une pétition, avec 500 signatures, au maire de Paris et au député de la circonscription. Une nouvelle réunion a eu lieu le 15 février dernier, réunissant l'interassociatif des habitants (qui regroupe les associations de la cité), la directrice de l'association *le Bus des femmes* qui assiste les prostituées dans le domaine sanitaire et social et qui de ce fait connaît bien leur situation, et des élus du 18e et du 19e, dont Daniel Marcovitch, député.

« Comment résoudre la question de la prostitution sur les boulevards, qui pose des problèmes de sécurité routière (les allers et venues en voiture des clients des prostituées) et de tranquillité et sécurité des personnes (les jeunes femmes et les mères de famille importunées sans cesse par les mêmes clients), en conciliant l'aspect sécuritaire et l'aspect humain du problème ? » Thierry Gil, président de l'interassociatif, pose d'emblée le dilemme.

Il ajoute : « Les prostituées, on ne veut pas les saquer... » - « Si, quand même un peu, on veut les saquer ! », s'exclament des voix dans le fond de la salle, « On n'en veut plus ! » Thierry Gil complète son intervention : « Ce qu'on souhaite en tout cas, c'est qu'elles n'exercent pas leur activité près des immeubles de la cité. »

Une vague venue de l'Est

Le débat est ouvert. Certains évoquent les maisons closes ou les *Éros-centers* allemands. Pour Claude Boucher, directrice du Bus des femmes, ce n'est pas une solution, « c'est l'horreur, les filles y travaillent à l'abattage ». L'expérience a prouvé, en France autrefois comme en Allemagne, que ces maisons fonctionnent sur le commerce et le quasi-esclavage d'êtres humains, proscrits par la Déclaration des droits de l'homme.

Côté réglementation, la prostitution n'est pas interdite par la loi française ; ce qui l'est, c'est le racolage, et surtout le proxénétisme. Claude Boucher souligne l'ambiguïté de la situation : l'Etat fait payer aux prostituées des impôts sur leurs gains, alors comment considérer ce qu'elles font comme illégal ?

Depuis deux ans une nouvelle vague de prostitution se fait jour à Paris avec l'arrivée de filles venues des pays de l'Est (et, d'après ce qu'on sait, prises en main par des réseaux de proxénétisme), qui supplantent



Des prostituées stationnent maintenant carrément devant les immeubles.

peu à peu les anciennes prostituées issues de milieux français très pauvres ou de milieux de toxicomanes. Avec les anciennes, les habitants ont parfois réussi, en discutant avec elles, à obtenir qu'elles aillent plus loin. Avec les nouvelles, on ne peut pas communiquer.

« Le dialogue est-il possible ? Pouvons-nous vous demander de jouer le rôle d'intermédiaire auprès de ces femmes ? », demande Thierry Gil à Claude Boucher. « Bien sûr, explique celle-ci, en insistant sur la mission de prévention qu'exerce son association, Mais nous ne pouvons pas intervenir auprès des clients. »

Selon une autre animatrice, la police effectue des ramassages, mais « les filles de l'Est qui sont interpellées sont, bizarrement, relâchées très rapidement. Cela sème la zizanie et quand les "traditionnelles" sortent à leur tour, il y a des bagarres, des cris, dont les riverains subissent aussi les nuisances. »

Réprimer les clients ?

Daniel Marcovitch, arrivé en cours de réunion, propose d'augmenter les effectifs de police et les dispositifs de sécurité pour accroître la répression contre les proxénètes. C'est le sens de la question qu'il posera le 14 mars à l'Assemblée Nationale, au ministre de l'Intérieur. Il suggère aussi de réprimer les clients des prostituées, comme cela se pratique en Suède. Une solution face à laquelle les associatives du Bus des femmes sont réticentes : « Cela ne ferait qu'empirer les choses en poussant la

prostitution dans des lieux de marginalisation totale. »

Maryse Le Moël, élue du 18e et conseillère de Paris (et animatrice d'une association pour les droits des femmes), devait poser une question orale au Conseil de Paris, réclamant à Jean Tibéri « des mesures de voirie et de police adaptées pour que cesse ce trafic humain ».

Anne Farago

Refus d'enregistrer des plaintes

Les prostituées ont-elles les mêmes droits que les autres citoyens ? On apprend que certains commissariats du 18e refusent d'enregistrer leurs plaintes lorsqu'elles sont victimes d'agression. « Quand nous les accompagnons, leurs plaintes sont enregistrées, mais elles ne sont pas suivies d'effet, explique France Arnould, une des coordinatrices de l'association le Bus des femmes. Lorsqu'elles se rendent seules au commissariat, souvent on les fait attendre des heures pour finalement refuser de prendre leur plainte, en les renvoyant sur d'autres commissariats ou en leur conseillant de faire une simple déclaration sur la "main courante". Elles se plaignent aussi d'être très mal reçues. » Le Bus des femmes s'est déjà adressé à l'IGS (Inspection Générale des Services), mais, comme le rappelle une des responsables : « Nous ne pouvons pas passer notre temps à aller voir les chefs des chefs. C'est un droit, de pouvoir porter plainte. »

Electrification de la ligne Paris-Bâle : un (petit) pas en avant

Pour supprimer la pollution du quartier de la Chapelle et de quelques autres par les grosses locos diesel de la ligne Paris-Bâle, chacun s'accorde à dire qu'il n'y a qu'une seule vraie solution : l'électrification complète de cette ligne.

Les mesures annoncées pour le moment ne sont que des palliatifs provisoires. Il en est ainsi du transfert des activités de station-service et préchauffage sur le site de l'Ourcq, à Pantin, transfert que la SNCF s'était engagée à réaliser (promesse d'ailleurs pas totalement tenue) : cela ne fait que déplacer le problème.

Il y a, entre Gretz-Armainvilliers (Seine-et-Marne) et Troyes, 128 km à électrifier, dont 50 en région Ile-de-France, le reste en Champagne-Ardenne. L'Etat se dit prêt à participer au financement pour 25 %, le reste à la charge des régions.

Champagne-Ardenne dit oui

Dans le "contrat de plan" que vient d'adopter la région Champagne-Ardenne, un financement est prévu pour la première étape de l'électrification, celle des études préalables nécessaires. Ces études vont donc pouvoir commencer dans cette région... mais ne concerneront qu'une partie du trajet à électrifier.

Au conseil régional Ile-de-France en revanche, rien n'était prévu dans le projet de "contrat de plan".

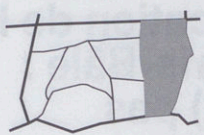
Il a fallu une forte pression des associations concernées, au premier rang desquelles "Gare aux pollutions", pour que finalement soient déposés deux amendements, l'un par le PS, le PC et les Verts, l'autre par le RPR, demandant au président de région d'engager des discussions avec l'Etat et la SNCF en vue de prévoir un premier financement pour l'électrification de Paris-Bâle.

Aucun délai fixé

A noter cependant : aucun délai n'est fixé pour le moment. « C'est un pas en avant, nous a dit Jean-Claude Duflo, président de "Gare aux pollutions", mais il reste à confirmer. »

« En attendant, ajoute-t-il, nous continuons de réclamer que les trains partent de Paris en traction électrique et ne prennent une locomotive diesel que du côté de Gretz. » Cette proposition se heurte à l'opposition de la SNCF, car elle entraînerait un allongement du temps de trajet sur un itinéraire où le train est soumis à la concurrence de l'automobile et de l'avion.

Jean-Claude Duflo a menacé de déposer des listes de "Gare aux pollutions" aux élections municipales si les formations politiques n'agissent pas sur ce problème de pollution. ■



La hache de guerre est déterrée entre les associations de la Chapelle

«**L**e CHACA est mort, vive la FACC !» Ça ressemble à un cri de guerre et c'en est peut-être un. C'est, en substance, ce que proclame un communiqué diffusé par plusieurs associations du quartier de la Chapelle, qui annoncent leur décision de «mettre fin au CHACA». Serge Lebigot, animateur de l'association «Entraide 18», est leur porte-parole et a rédigé le communiqué.

Le CHACA, c'était la coordination des habitants et associations de la Chapelle et de la rue d'Aubervilliers, née il y a deux ans et qui, de fait, n'existe plus. La FACC, qui vient de naître, c'est la Fédération des associations et collectifs de la Chapelle. Entre les deux, une différence : le CHACA affichait l'ambition d'être un lieu de dialogue pour toutes les associations du quartier. Ce n'est pas le cas de la FACC, qui lance dès sa création une exclusive : «L'un de nos objectifs est de réunir au sein de cette Fédération toutes les associations et collectifs qui œuvrent pour l'amélioration de notre quartier, (mais) nous n'accepterons pas les associations qui sous prétexte qu'ils touchent d'énorme subvention ne tiennent pas compte des besoins et de l'attente des habitants et commerçants de ce quartier.»

L'association visée, c'est sans équivoque l'Association La Chapelle, qui avait joué un rôle important dans la création du CHACA, mais dont ceux qui ont créé la FACC ne cessent de dire du mal. La petite guerre entre les associations du quartier, qui couvait depuis plusieurs mois, est cette fois sur la place publique.

D'accord, pas d'accord

Font partie de la FACC, pour le moment : l'Association des commerçants de la Chapelle, Olive 18, le Collectif du 54 rue Philippe de Girard, l'Association des locataires du 93 rue de la Chapelle, l'Association Cugnot-Seguïn, le Collectif Madone, le Collectif Pajol, le Joyau d'Or, et bien sûr Entraide 18, l'association de Serge Lebigot.

«Gare aux pollutions» était également citée dans le communiqué, mais son président, Jean-Claude Duflo, nous a indiqué qu'il participe à la FACC à titre personnel, étant d'accord avec les idées de ses animateurs notamment au sujet des toxicomanes, mais ne peut pas engager son association.

Plusieurs associations importantes n'en font pas partie. C'est le cas par exemple de l'association AM 18, la principale association de la «ZAC Evangile». Sa présidente, Maryline Léotie, nous a déclaré catégoriquement : «Je n'ai pas de temps pour les commérages et la guéguerre politicienne. Pour notre part, nous avons travaillé dans le passé avec l'Association La Chapelle, nous avons apprécié ce travail, nous avons d'ailleurs obtenu des résultats. Notre

association est apolitique, nous ne voulons pas nous lancer dans des exclusives.»

On remarque aussi qu'à part le 93 rue de la Chapelle (représenté par M. Rousval), aucune des associations de locataires du secteur Porte-de-la-Chapelle - Rond-Point n'a donné sa signature à la FACC pour le moment.

L'Association La Chapelle (créée en 1994) a effectivement obtenu, en 1997, une subvention de la Ville de Paris pour participer une enquête sur les besoins sociaux et culturels du quartier (enquête qui d'ailleurs n'a pas abouti à beaucoup de résultats). Au bout d'un an, lorsque cette enquête prit fin, l'association a obtenu une subvention de la

ge d'insistance sur le caractère prioritaire de la répression. «Après deux mois, nous dit Serge Lebigot, CRS et policiers ont disparu, on est revenu à la situation antérieure. Les autorités veulent laisser pourrir le quartier.»

Plusieurs associations de la FACC (notamment Olive 18) demandent la fermeture des deux centres d'accueil existant dans le quartier, alors que l'Association La Chapelle pense au contraire que ces centres jouent un rôle bénéfique : «Ils jouent un rôle apaisant, dit Frédéric de Bresson. S'ils n'existaient pas, nous aurions bien plus de problèmes avec les toxicomanes.»

Un projet pour le quartier ?

La FACC annonce des «états généraux du quartier de la Chapelle» en mars. Chaque association participante y arrivera avec un bilan faisant le point sur «ce qui ne va pas dans son secteur» ; le communiqué énumère : «insalubrité, commerce, présence de nombreux toxicomanes, etc...».

La FACC entend-elle se limiter à cela ou bien envisage-t-elle de réfléchir aussi sur l'urbanisme, les équipements collectifs, le logement, la circulation, les transports, les écoles, bref un projet pour le quartier ? Serge Lebigot nous a précisé que la liste figurant dans son communiqué n'est pas limitative ; la FACC, dit-il, veut s'intéresser à tous les sujets mais, à la différence de l'Association La Chapelle, «on ne parlera pas des grands projets comme l'avenir de la ZAC Pajol car on sait que cela ne débouche jamais».

La stratégie semble la suivante : on se saisit d'un problème, on demande à rencontrer les autorités compétentes pour avoir des informations, à partir de là on exige des changements.

Du côté de l'Association La Chapelle, Hélène Barthélémy nous dit : «Nous continuons à défendre notre projet de quartier. Et nous mettons l'accent surtout sur la nécessité d'une animation culturelle dans ce quartier. Avez-vous remarqué que quand on parle de Montmartre, de la Goutte d'Or, de la Porte Montmartre, on évoque des initiatives dans le domaine de la culture ? A la Chapelle, jamais. Il y a là une carence, qui explique peut-être le fameux «malaise» dont on parle tant...»

La mise en place d'un contrat de DSU (développement social urbain) dans le quartier de la Chapelle semble actuellement de plus en plus une hypothèse vraisemblable. L'Association La Chapelle y a toujours été favorable. Les associations de la FACC, d'abord plutôt hostiles, semblent maintenant examiner la question de façon moins négative («Si cela permet une meilleure concertation et d'aller vers des solutions aux problèmes du quartier, pourquoi pas», dit Serge Lebigot.)

Enquête : Noël Bouttier,
Ludovic Maire, René Molino



Rue de la Chapelle...

Jean-Luc Salé, de l'amicale des locataires du 74 rue de la Chapelle (et qui fut pendant un certain temps l'animateur du collectif «Stop la drogue»), nous dit : «Je regrette que cette FACC soit dirigée contre une autre association.» Il dit apprécier «le sérieux et l'ouverture» de l'Association La Chapelle, mais lui reproche un côté un peu «technocrate» : «Ils ne s'occupent pas assez de mobiliser les habitants.» Mais il craint que cette division en deux camps crée un risque de manipulation et d'instrumentalisation des associations à l'approche des élections municipales.

Absents également de la FACC : l'Association familiale du Rond-Point de la Chapelle, les Jardins d'Eole, etc...

Subventions, toxicomanie...

Quels sont les points de désaccord ? Les associations qui ont créé la FACC reprochent à l'Association La Chapelle de toucher des subventions et l'accusent, de ce fait, de ne pas être indépendante. Barbara Appert, du collectif Madone, nous déclare carrément : «Frédéric de Bresson (le permanent de l'Association La Chapelle) prend des positions plus que timides vis-à-vis de ceux qui le paient.» Elle dit aussi : «Nous reprochons à la mairie de Paris et à la mairie du 18e de ne se concerter qu'avec une seule association. Nous avons été mis à l'écart des discussions sur les grands projets comme le DSU ou le plan toxicomanie.»

Serge Lebigot tient à peu près le même discours, parlant d'une subvention de 1,5 million de francs.

DDASS (Direction départementale des affaires sanitaires et sociales) pour créer un «point écoute des jeunes», s'insérant dans la politique de prévention de la toxicomanie.

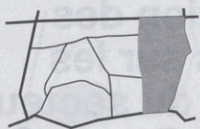
Selon Hélène Barthélémy, présidente de l'Association La Chapelle, cette subvention est d'environ 500 000 F par an et permet de payer trois salariés. Il faut toutefois y ajouter le loyer du local, payé en partie par la mairie de Paris.

«Si nous touchons une subvention, déclare Hélène Barthélémy, c'est parce que nous avons présenté un projet et que nous faisons un travail social. Vous savez, les contrôles par la DDASS sur l'utilisation des fonds sont sévères. Si la subvention nous est renouvelée, c'est que notre travail est jugé utile.»

Il reste qu'au sein du CHACA, l'Association La Chapelle, ayant davantage de moyens (notamment un permanent), a probablement donné l'impression de trop travailler seule et de tirer la couverture à elle.

L'autre grand point de désaccord, c'est l'attitude face à la toxicomanie. D'un côté comme de l'autre, on dit vouloir que cesse la concentration de toxicomanes dans le quartier. Il y a quelques années, Frédéric de Bresson nous déclarait : «Nous savons que l'action policière ne règle pas le problème de fond, elle ne peut que chasser les toxicomanes vers d'autres quartiers. Mais déplacer le problème, c'est nécessaire : il ne faut pas que se créent des ghettos permanents de la drogue.»

Mais il est clair que, du côté de la FACC, l'accent est mis avec davanta-



La capoeira, une danse brésilienne dans le 18e

Originnaire du Brésil, cette danse est arrivée en France il y a une dizaine d'années. Elle s'est implantée dans le 18e grâce à Agnès Brocardi, la créatrice de l'association Capoeira Viola, et à l'Association familiale du Rond-Point de la Chapelle.

Longtemps restée confidentielle, la capoeira, danse-jeu de combat du Brésil, s'est développée aux États-Unis au début des années 70 avec la rencontre des cultures en milieu urbain. En France, elle n'est largement médiatisée que depuis une dizaine d'années. Dans notre arrondissement, au sein de l'Association Familiale du Rond-Point de la Chapelle, le club *Capoeira Viola* est animé par Agnès Brocardi depuis cinq ans. (*Viola* vient du nom du *berimbau viola*, instrument de musique qui a le son le plus aigu des *berimbau*.)

Agnès, c'est "Jô" pour tout le monde, surnom qu'on lui a attribué au Brésil. Elle s'est formée à la danse contemporaine, a vécu au Brésil, et est à l'origine d'une association de danse *Le sommet de l'Abricotier*, puis de capoeira *Capoeira Viola*. L'association va fêter ses sept ans d'existence le 26 mars.

Les cours pour tous les âges et les niveaux ont lieu à l'Association Familiale du Rond-Point de la Chapelle ou au gymnase Ronsard de la Halle St-Pierre. L'atelier du samedi matin rassemble une cinquantaine de jeunes, plus précisément 47 garçons et ... 3 filles. Dans un coin, un portable hi-fi "surround" diffuse des rythmes brésiliens. Ici, certains s'élancent sur les tapis, effectuent des roues, des sauts acrobatiques, des équilibres savants sur les mains... Là, d'autres "jouent" au combat, tandis que Jô-Agnès passe dans les groupes, rappelle les consignes de sécurité ou intervient sur la technique.

Prouesses physiques et ruses

Cet atelier a la particularité d'être un lieu de rencontre ouvert, dans une étonnante ambiance d'entraide, les plus chevronnés apprenant les mouvements de base aux débutants. Des jeunes vien-



Un cercle où musiciens et chanteurs entourent les danseurs-lutteurs qui démontrent leur savoir faire.

nent même de banlieue pour s'entraîner ici ou simplement pour observer. Le bouche à oreilles a fonctionné, ils ont entendu dire que "c'était super".

Mais le plus "super", le moment fort de la capoeira est incontestablement la *roda* (la ronde en brésilien).

Un cercle où musiciens et chanteurs entourent les danseurs-lutteurs qui démontrent leur savoir-faire : prouesses physiques (coup de pied à la lune, hélicoptère sauté, envergado, etc.) ou ruses (*mandinga*, *esquiva*). Les instruments, le *berimbau* (arc musical), l'*agôgô* (petites cloches métalliques), et le *pandeiro* (tambourin), accompagnent les chants qui racontent en brésilien l'histoire de la capoeira, ses maîtres et ses légendes ; ils rythment la manière de jouer - certains disent lutter - des adversaires (*benguêla*, rythme lent, ou *são bento grande*, plus rapide). Musique et chant deviennent alors le symbole de l'unité, de la solidarité, du respect de l'autre, notions fondamentales dans le monde de la capoei-

ra. (La poignée de main qu'échangent les combattants est un geste très fraternel.)

La *roda* est chaleureuse et gaie mais la force et l'émotion qui s'en dégagent ne sont pas sans évoquer le passé douloureux de la capoeira dans l'histoire du Brésil (voir encadré). «*Le jeu c'est la métaphore de la vie, explique Jô Agnès. C'est du théâtre, c'est comme le langage, on développe un dialogue, là sont la richesse et l'intérêt de la capoeira.*»

Convaincue que cette discipline apporte des valeurs culturelles et morales à ceux qui la pratiquent, Jô-Agnès travaille dans un esprit d'ouverture et de projets tournés vers la proximité. Démonstrations et spectacles sont fréquents. *Capoeira Viola* participera le 19 mars à la rencontre des clubs d'arts martiaux du 18e.

Le 15 avril, elle fera venir au gymnase Doudeauville un maître brésilien qui travaille dans une favela de Recife (Meia-Noite).

Elle travaille aussi avec les jeunes en soutien scolaire de l'association ADOS de la Goutte d'Or.

Son grand projet est la création d'un centre-ressource, une *capoeirathèque* dans le 18e avec salle d'entraînement, de documentation, vêtements, musiques. Récemment, au café *le Bobar* rue Buzelin, les capoeiristes ont démontré leurs talents d'athlètes, de danseurs, de musiciens et de chanteurs devant les nombreux spectateurs. «*Les jeunes vont faire un bout de chemin avec nous et après ils s'en iront*», prédit, lucide, Jô Agnès. Elle n'est pas inquiète, ce qu'ils auront appris dans le petit cercle de la *roda*, ils sauront l'appliquer dans le grand cercle de l'existence puisque la capoeira est aussi une école de vie

Christine Brethé

□ *Capoeira Viola* : renseignements 01 42 09 42 27.

• Association Familiale du Rond-Point de la Chapelle, 24-26 rue Raymond Queneau. Mardi 20 h 30 à 22 h 30 : cours adultes. Mercredi 17 h 30 à 18 h 30 : cours enfants. Jeudi 18 h 45 à 20 h 15 : cours adolescents. • Au gymnase Ronsard, 2, rue Ronsard. Vendredi 20 h 30 à 22 h, samedi 9 h 30 à 12 h : ateliers. Dimanche 13 h 30 à 15 h 30 - débutants 15 h 30 à 17 h - *Roda* de 17 h à 18 h.

Autrefois, la danse contestataire des esclaves

La capoeira est née au Brésil d'un mélange de traditions et de cultures afro-brésiliennes.

Au XVIe siècle, les esclaves venant du Zaïre, d'Angola, de Mozambique, de l'Ouganda servent de main d'œuvre aux colons portugais. Ces peuples d'Afrique apportent leurs traditions culturelles, leurs coutumes religieuses pour donner naissance à des danses rituelles qui sont à l'origine de la capoeira.

A partir du XVIIe siècle, ces exercices de lutte et de dextérité corporelle commencent à assurer un certain pouvoir aux esclaves maltraités et humiliés et sont le détonateur de révoltes de groupes. Les esclaves rebelles se réfugient dans des cachettes appelées *Quilombos*. Le plus célèbre est le *Quilombo dos Palmares* avec ses 30 000 fugitifs et ses leaders, le Roi Ganza Zumba et le général Zumbi, symbo-

le de la résistance contre le système esclavagiste.

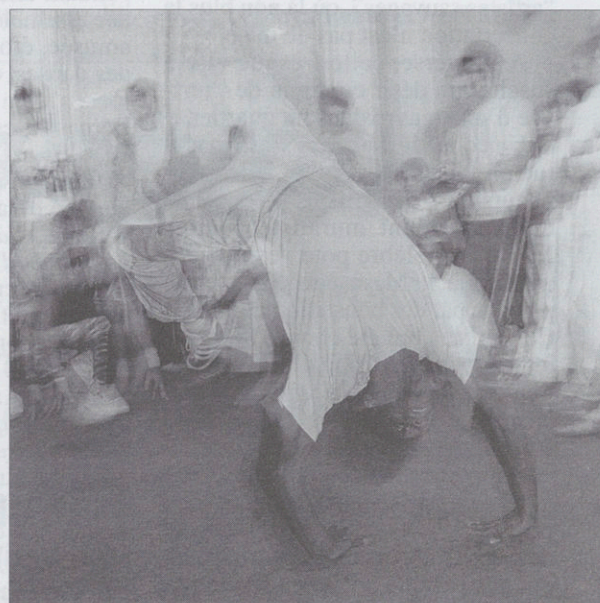
Dès lors, la répression commence. Elle durera trois siècles. Le XIXe siècle voit un débordement des pratiques avec l'affrontement de bandes qui luttent souvent à l'arme blanche. L'image de la capoeira se ternit. On emprisonne les capoeiristes pour pratique illégale. Après l'abolition de l'esclavage et la proclamation de la République du Brésil, les pratiques et traditions à connotations africaines sont réprimées. Leurs adeptes sont envoyés au bagne.

A cette époque apparaissent les premiers instruments de musique qui transforment les combats prohibés en spectacle théâtral pour tromper les policiers à cheval qui patrouillent dans les terrains vagues de Bahia, dernier bastion des capoeiristes.

C'est en 1930 que le président

dictateur Getulio Vargas fait reconnaître la capoeira comme identité culturelle du Brésil même si elle reste crainte par la bourgeoisie brésilienne et n'a le droit d'être pratiquée que dans les lieux fermés. Des académies de capoeira sont créées à Salvador. Elles feront évoluer le style, empruntant des techniques aux arts martiaux ou occidentaux. La capoeira se répand dans toutes les couches de la population brésilienne, s'exporte au États-Unis puis en Europe.

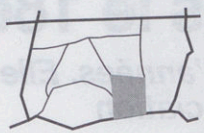
Le nom de Capoeira semble provenir de "Caa-Apuera", terme indien qui signifie "terrain à herbe rasée", c'est à dire l'espace aménagé par les esclaves pour pratiquer leur art à l'abri des regards de leurs maîtres. D'aucuns se souviennent peut-être de la scène de capoeira filmée par Marcel Camus dans *Orfeu Negro* en 1959.



Des équilibres savants sur les mains.

Photos Thierry Nectoux (www.chambrenoire.com)

Goutte d'or



Dans le cadre de l'opération "Les jeunes préparent l'an 2000"

"Murmure" va donner des couleurs au mur de la rue Ordener

A l'initiative de la jeune association "De Même Nature" (créée l'été dernier), *Murmure*, un des quatre projets retenus dans le cadre "les jeunes font l'an 2000" (voir notre numéro de décembre dernier), donnera un nouveau visage au mur gris et triste qui, rue Ordener, borne les terrains appartenant à la SNCF. Une fresque de 300 mètres de long, réalisée par un collectif d'artistes célèbres ou méconnus et des jeunes du quartier, prendra forme pendant les deux semaines précédant l'inauguration normalement prévue pendant le week-end de la Pentecôte (11-12 juin) ; à cette occasion, d'autres formes d'art dans la rue (théâtre, musique, échassiers...) pourront également s'exprimer.

A travers cette création, on découvrira une vision de la ville en général, et en particulier du 18e. Une exposition des croquis pour la fresque, le 25 février à la mairie du 18e, a donné l'occasion de réunir les différents interlocuteurs du projet. Un colloque sur l'implication de l'art dans la rue devrait se tenir aux arènes de Montmartre aux beaux jours.

Au-delà d'une création artistique, ce mur peut devenir également un carrefour de rencontre entre les quartiers, les artistes et l'entreprise SNCF.

Des artistes spécialistes de l'art mural

L'idée de départ est d'impliquer les artistes dans le quartier pour sensibiliser les habitants.

L'art plastique n'est pas toujours bien représenté dans l'espace urbain. Il est soit lié à une commande publique qui fait qu'un quartier se retrouve du jour au lendemain avec par exemple une sculpture dans un parc, sans concertation des habitants ; soit dépendant du bon vouloir des "artistes sauvages", où là non plus la concertation n'est pas de mise.

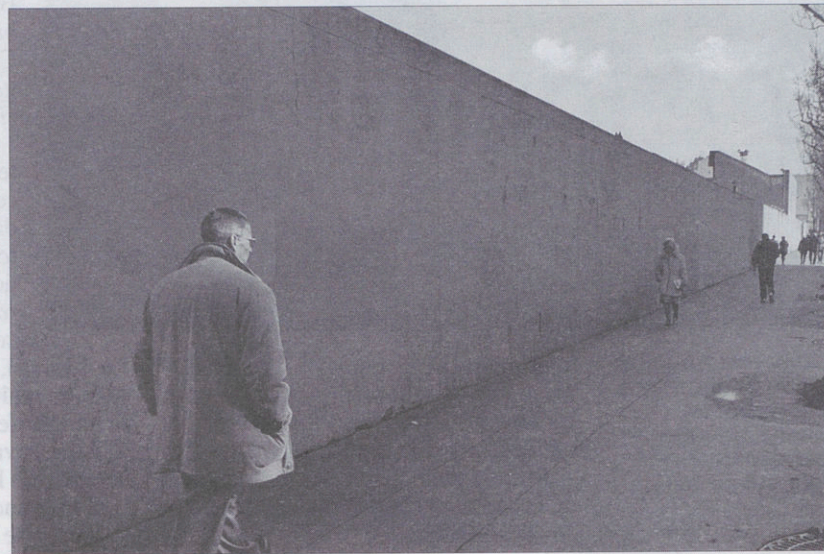
A l'inverse, cette fresque vise à susciter un désir commun de l'arrivée d'une œuvre dans un quartier.

Un collectif d'artistes s'est constitué en faisant appel tant à des graphes qu'à des artistes précurseurs du mouvement muraliste comme Miss-Tic, célèbre pour ses poèmes au pochoir, et Mesnager qui signe son passage par des bonshommes blancs. Ces artistes ont été choisis non seulement pour leur habitude du support mural et du travail sur grande surface mais aussi pour leur différence de style et de génération, afin que chacun apporte sa vision des choses.

Chaque artiste aura 15 m de long pour sa réalisation. Certains prendront des jeunes à leurs côtés pour participer à la fresque ; d'autres feront des ateliers à l'extérieur avec des jeunes qui pourront ensuite apporter leur réa-

lisation sur une partie de 60 m qui leur sera réservée ainsi qu'à des habitants du quartier.

Une exposition itinérante accompagne le projet dans des lieux peu classiques afin de sensibiliser la population et recueillir sa voix. Cette



Ce long mur gris et triste qui borde les terrains SNCF rue Ordener...

année, deux étaient prévues : la première a eu lieu du 15 au 18 février au centre d'animation Charles Hermite, la deuxième est prévue courant mai à la CAF, rue Belliard. Une œuvre originale de chaque artiste et son book sont présentés au public ; un livre d'or sonore permet d'enregis-

trer les réflexions des visiteurs sur l'art dans la rue, qui font l'objet d'un montage enrichi au fur et à mesure des expositions.

Quant au financement, l'association ne bénéficie à ce jour que de la bourse attribuée par la Mission 2000,

soit 17 000 F. Ils sont également en pourparlers avec l'UAICF (association d'anciens cheminots), qui pourra leur apporter un soutien financier et/ou logistique.

Il reste à espérer que ce projet innovant sera couronné de succès.

Virginie Chardin

Nations sans frontière à Saint-Bernard

«*Que la paroisse Saint-Bernard, plurielle et multiraciale, soit toujours accueillante.*» En ce dimanche 6 février choisi pour être la Fête des Nations dans cette paroisse, pendant une heure et demie, devant une assemblée nombreuse, tour à tour amusée, étonnée, émue, des textes, des danses, des chants ont rappelé à tous, s'il en était besoin, que Saint-Bernard n'est pas un îlot coupé d'un quartier aux couleurs si diverses.

Le père Rineau, le curé, qui a officié une dizaine d'années au Pérou, parle de «*la joie qui caractérise les pays du Sud*». Un chœur entonne un *Gloria* en créole. Des enfants plantent un petit drapeau sur une grande carte du monde. Des paroissiens prononcent des intentions de prière pour toutes les régions de la planète. «*Qu'en Afrique subsaharienne, la dette soit remise.*» Des jeunes filles d'origine africaine engagent une procession aux offrandes, danses à la sensualité rare dans une église occidentale. Une chorale vietnamienne s'improvise. Une jeune Tamoule exécute une danse rituelle. Vingt-cinq nationalités sont représentées.



Une jeune Tamoule en habit traditionnel exécute une danse rituelle...

Tout finit, à la Goutte d'Or ou ailleurs, par des nourritures du corps : des plats et boissons de quatre continents sont offerts au fond de l'église.

Noël Bouttier

Interdiction des étalages sur les trottoirs du secteur Château-Rouge ?

Au cours d'une visite du quartier organisée par l'association "Droit au calme" qui rassemble des habitants des rues proches du métro Château Rouge, M. Jean-Pierre Pierre-Bloch, adjoint au maire de Paris, chargé du commerce, a annoncé qu'il était décidé d'interdire totalement les étalages sur les trottoirs dans la rue Poulet et la partie de la rue des Poissonniers située à cet endroit. Il a fait cette annonce en présence des représentants de l'association, ainsi que de Dominique Lamy, adjoint au maire du 18e, et du chef du service concerné à l'Hôtel de Ville, en constatant que la réglementation concernant ces étalages n'était pas respectée.

Les Trois Tambours présentent leurs marionnettes et leurs chanteurs

L'Atelier des Trois Tambours, qui rassemble des enfants et des jeunes de la Goutte d'Or, présente ses réalisations les 25 et 26 mars.

Samedi 25, on pourra applaudir le spectacle de marionnettes, *Les aventures de Tim*. (salle St-Bruno, 20 h 30, adultes 20 F, enfants 10 F). Comme chaque année, Louise et Patrick Marty, créateurs et directeurs de l'atelier, sont partis treize jours en Normandie l'été dernier avec une quinzaine d'enfants pour fabriquer décors et marionnettes et élaborer le spectacle.

Dimanche 26 à l'église St-Bernard, concert de musique vocale par les 92 élèves de la chorale des Trois Tambours. (17 h, entrée gratuite.)

Créé en 1991, cet Atelier a pour objectif d'apprendre la musique de manière ludique dans une ambiance chaleureuse. L'apprentissage est adapté à chaque personne. «*Nous sommes persuadés qu'une petite structure souple et dynamique peut réussir là où un établissement trop officiel et trop important stagnera*», expliquent les directeurs.

Le nouveau Guide de la Goutte d'Or

L'e nouveau *Guide Goutte d'Or et Paris 18e*, mis à jour en janvier 2000, vient de paraître. Édité par l'association Paris Goutte d'Or, ce guide présente en fiches synthétiques plus de cent associations, ainsi que trente pages d'autres adresses utiles classées par thèmes, d'*alcoolisme à vie associative* et à *violences familiales*, en passant par *centres de PMI, insertion et formation professionnelle, sports et loisirs, troisième âge*, etc...

Plus de cent pages, d'une grande utilité pour tous ceux qui travaillent sur le quartier et l'arrondissement.

Prix : 35 F (+ 10 F de port). À commander à Paris Goutte d'Or, 27 rue de Chartres, ou à prendre salle St-Bruno ou à la pharmacie du 2 rue Léon.



Un patron de café de la place des Abbesses accusé de discrimination raciale

Place des Abbesses, le 10 février, deux jeunes de 20 ans, Yassim et Bakary, d'origine algérienne et malienne, entrent au café Segafredo près du square, et commandent à boire. La serveuse qui est de service à ce moment-là refuse de les servir : «*Mon patron m'a demandé de ne pas accepter les jeunes.*» Pourtant, juste à côté, deux autres jeunes boivent tranquillement leur consommation : eux, on les a servis. Mais ces deux-là n'ont pas le look arabe ou black...

Un huissier a assisté à l'incident. Il établit un constat. Car la visite de Yassim et Bakary n'est pas le fait du hasard. Elle a été organisée par SOS-Racisme. Les deux autres jeunes consommateurs ont également été amenés par l'association anti-raciste, qui voulait effectuer là un "testing" comme elle en a déjà réalisé ailleurs, dans des bars de nuit, dans des grandes surfaces et même dans une banque.

Une plainte va être déposée, dit SOS-Racisme, contre le patron du café pour "discrimination raciale".

Et comme la médiatisation a toujours fait partie de la stratégie de SOS-Racisme, un photographe du *Parisien* avait également été invité, et l'affaire est racontée en détails le lendemain dans le quotidien. Le *Parisien* a interrogé le patron du café, qui évoque le climat d'insécurité sur la place et déclare, selon le journal : «*Les seuls clients qui ne sont pas servis chez moi sont ceux qui volent, qui fument des joints, qui cassent les tasses ou qui partent sans payer.*»

Dans le quartier, cet article provoque un certain trouble. Pour certains, ce test n'est pas fiable, car les jeunes qui s'y sont prêtés appartiendraient à "la bande des Abbesses". D'autres sont outrés par cette discrimination.

Une responsable de l'association de quartier SOS-Abbesses (un autre SOS, mais c'est un hasard) se déclare étonnée : «*Mon fils, qui est métais, vient assez souvent consommer dans ce café et il n'a jamais eu de problème.*»

Un ancien serveur du café

Nous avons interrogé Nicole Hoarau, de SOS-Racisme, qui a organisé ce test. Il y a quelques semaines, nous a-t-elle raconté, SOS-Racisme a reçu la visite d'un jeune homme, Ali, d'origine algérienne. Ali avait travaillé dans ce café il y a quelques temps. Y revenant un jour en client, il voit le nouveau garçon refuser de le servir, et celui-ci déclare (selon ce que raconte Ali) qu'il agit ainsi pour suivre les consignes du patron à l'égard des jeunes d'origine arabe.

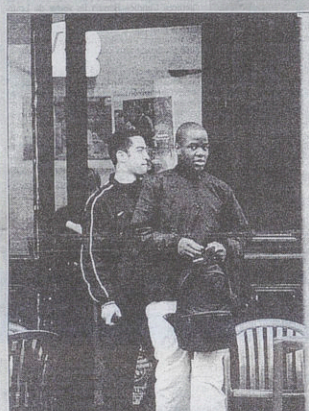
Ali, surpris (de son temps il n'avait jamais reçu de semblables consignes), s'en ouvre à SOS-Racisme. Nicole Hoarau organise une visite pour vérifier. Le 2 février, plusieurs jeunes

Un "test" organisé par SOS-Racisme dans ce café en présence d'un huissier, et qui indique qu'on y a refusé de servir deux jeunes, suscite du trouble dans le quartier.

L'affaire est liée, à l'évidence, au contentieux qui oppose des riverains de la place à un certain nombre de jeunes qui y stationnent.

Un bar pris en flagrant délit de discrimination raciale

FACIES. SOS Racisme a confondu hier un bistrot parisien refusant de servir des jeunes d'origine étrangère. Ce genre de pratique illégale se développe, estime l'association, qui compte multiplier ces opérations tests.



PLACE DES ABBESSES. À Paris, XVIII^e arrondissement, 15 heures, hier après-midi. Deux jeunes de 20 ans, Bakary et Yassim, entrent au café Segafredo installé sur la place. Le premier, d'origine malienne, présente un bon professionnalisme dans un lycéisme du XVIII^e. Le second, d'origine algérienne, est agent de sécurité. À peine installés qu'il leur est demandé de se diriger vers les tables de ce bistrot minuscule que la serveuse, guère plus âgée qu'eux, s'empare de leur chaise, aussi discrètement que possible : «*J'essayais de ne pas vous servir.*» Interrogés, les deux garçons protestent : «*Pourquoi ? C'est pas normal ?*» «*Il faut venir avec le patron. Il ne veut pas que*

je serve les jeunes», se borne à répondre l'employée, qui vient pourtant de servir un café à Louis, 17 ans.

Je suis obligée de faire ce que me dit le patron

Bakary et Yassim ressortent aussitôt. Ils ne sont pas restés plus de deux minutes dans le café, le temps pour l'huissier de justice, mandaté par SOS-Racisme, de dresser son constat. La semaine prochaine, l'association citera le responsable du bar devant le tribunal correctionnel de Paris pour discrimination raciale.

À l'intérieur, Malika, la serveuse, est au bord des larmes : «*C'est passe pour la médecine ! Moi, ce que j'ai fait, je suis une Arabe et je sais bien que les deux jeunes qui étaient là sont super sympas. Mais je suis obligée de faire ce que me dit le patron : s'il moule des jeunes du quartier, c'est moi qui me fais engueuler...*»

Joint par téléphone, le patron, Bernard Sourin, franchise Segafredo, commence par inviquer le «*climat d'insécurité*» qui règne, selon lui, sur la place. Avant de nier toute pratique discriminatoire : «*Les seuls clients que je ne sert pas sont ceux qui volent, qui fument des joints, qui cassent les tasses ou qui partent sans payer.*»

Franchise Jeff de Bruges, son épouse ajoute l'argument massif : «*Ne voyez la couleur de discrimination. La preuve, le responsable du bar est marocain. Quand on est marse, on n'emploie pas des étrangers...*»

P.B.

« 300 cas depuis septembre »

NICOLE HOARAU, de SOS Racisme

Quelles sont les pratiques discriminatoires les plus récurrentes aujourd'hui ?

Nicole Hoarau. Depuis septembre 1999, j'ai comptabilisé 300 cas en Ile-de-France. Les affaires les plus nombreuses (112 cas) ont trait à l'emploi (festes d'entreprise, licenciements abusifs...). Viennent ensuite les problèmes de violence policière et de contrôle au faciès (72 cas). En matière de logement, la discrimination dans les lieux de loisirs et les grandes surfaces progresse. Les autres affaires concernent des discriminations liées, en partie, à ma connaissance, à l'adoption de telles pratiques en justice. Nous allons donc poursuivre en justice le responsable de cet établissement, comme nous l'avons fait avec le magasin Discalder de Saint-Denis, sur cette affaire, la justice doit se prononcer d'ici à deux ou trois mois. Au terme de l'article 225 du Code pénal, la discrimination est punissable de deux ans d'emprisonnement et de 200 000 F d'amende.

Vos détracteurs ne risquent-ils pas d'être suspectés de racisme, nous dit : «*Je n'ai pas connaissance d'agressions véritables, mais à plusieurs reprises une jeune femme qui venait chez moi s'est fait insulter en sortant du métro. Je conseille maintenant à mes visiteurs de descendre à Pigalle.*»

Il y a quelques mois, on voyait souvent ces jeunes attablés à la terrasse de Segafredo ; ils n'y sont plus jamais, et c'est à coup sûr parce qu'il y a eu un incident, ou plusieurs incidents, entre certains d'entre eux et le patron.

À l'autre café de la place, le *Baroudeur*, la personne au bar nous dit

Cet article dans le *Parisien* a mis l'affaire au centre des discussions...

d'origine maghrébine et africaine se présentent au café, accompagnés d'une journaliste de Radio-France-International. On refuse de les servir.

SOS-Racisme contacte alors un huissier, et c'est le "test" du 11 février.

Deux jeunes du quartier

C'est Ali qui a recruté Yassim et Bakary, les deux jeunes du test. Nous avons téléphoné à Ali. Oui, nous dit-il, il s'agit de deux jeunes du quartier, «*à qui il arrive de passer sur la place, car celle-ci est un lieu de rendez-vous*». Mais, affirme-t-il de façon formelle, ces jeunes n'ont jamais été, ni de près ni de loin, mêlés à une forme quelconque de délinquance, ni à des incidents avec le café Segafredo.

Au café Segafredo, nous avons interrogé le garçon. «*Depuis deux, trois mois, a-t-il expliqué, nous refusons les jeunes de la place des Abbesses et uniquement eux. Ce n'est pas du racisme, mais ils partent sans payer, ne savent pas se conduire, nous ne supportons plus.*»

Malgré nos efforts, nous n'avons pas pu joindre le patron du café.

Voilà les faits. Ils sont liés, c'est évident, au contentieux qui existe sur cette place entre un certain nombre de riverains et un certain nombre de jeunes. Le courrier que nous publions en page 2 témoigne de l'exaspération.

Un habitant du quartier, que nous connaissons bien et qui ne peut pas

d'abord que non, il n'y a pas de problème particulier, mais un peu plus tard elle nous indique qu'ici on refuse de servir les jeunes de "cette bande", sauf pour des boissons à emporter. L'épicier de la place, lui, déclare qu'il n'a jamais eu le moindre problème. «*Mais, ajoute-t-il, c'est peut-être parce que moi aussi je suis arabe.*»

Tous dans le même sac

Une dame qui déclare habiter depuis 72 ans dans le quartier nous dit : «*Je me promène avec une matraque. J'ai eu des altercations avec eux. Ils s'en sont pris à mon chien, si seulement mon chien avait pu les tuer !*» Elle ajoute : «*J'ai envie de changer de quartier. Je suis pauvre, je veux bien donner, je ne veux pas qu'on me prenne.*» Mais lorsque nous lui demandons si effectivement on lui a "pris" quelque chose et quoi, elle ne répond pas.

Lorsque nous avons demandé à des riverains de nous donner des exemples d'agressions caractérisées, ce sont toujours les mêmes récits qu'on nous a faits, trois ou quatre événements ces dernières années. En revanche, les actes de provocation (les grossièretés) sont très nombreux, mais ne sont-ils pas justement une manifestation du conflit qui existe ?

Un certain nombre de fois, dans le passé, nous avons discuté avec des jeunes (arabes ou noirs) sur la place ; s'ils étaient des voyous, alors ils cachaient bien leur jeu... En revanche, nous savons que d'autres ont des comportements inadmissibles, voire, pour certains, relèvent de la délinquance.

Mais peut-on, à cause du comportement de certains, mettre tous les jeunes qui passent par cette place dans le même sac ? N'est-ce pas là justement que risque de commencer la "discrimination" ? Question qu'on ne peut pas régler par des réponses simplistes.

Enquête de Jean-Claude Paupert, Maya Lebas et Noël Monier

MARQUAY

Jean-Pierre MARQUAY, FROMAGER
Produits fermiers de provenance directe
de petits producteurs

81, avenue de Saint-Ouen, 75017 Paris.
(métro Guy Môquet)
Tél. 01 46 27 59 68

18^e

CULTURE

LA FÊTE À JACQUES AUX ABBESSES

Du mardi 22 au lundi 27 mars, le quartier Lepic-Abbesses célèbre le centième anniversaire de la naissance de Jacques Prévert, qui a habité ce quartier de 1955 à 1977. (Voir l'article sur la vie de Prévert dans notre n° 58.)

«**N**ous n'allons pas faire de Jacques Prévert un objet de musée, déclare Charles Pailherey, organisateur de la semaine Prévert du quartier Lepic-Abbesses. Car son œuvre, exigeante mais aussi populaire, s'adresse à tous, elle est vivante, elle a sa place dans les quartiers et dans les rues.»

Sur une idée de Michel Langlois, président de l'Association des commerçants Lepic-Abbesses, six jours vont célébrer le centième anniversaire de la naissance de Prévert, dans le quartier où il a vécu durant vingt-deux ans.

Tout le monde est dans le coup, les enfants, les artistes, les commerçants, les services publics, et il y aura des événements à tous les coins de rue. C'est une manifestation culturelle d'une exceptionnelle ampleur... et sans doute d'une exceptionnelle vitalité.

■ Dans les rues

- **Des calicots** posés par les commerçants et conçus par Jo Vargas, artiste peintre : "un chemin aérien et poétique de la place Blanche à celle des Abbesses".
- **Des vitrines peintes** par divers peintres et illustrateurs, entre autres Titouan Lamasou (connu aussi comme navigateur), Fabrice Charles, Stéphane Saint-Joire.
- **Des pochoirs sur les trottoirs**, réalisés par les enfants des écoles et des artistes.
- **Des hommes-sandwichs** : les agents de la voirie de la Ville de Paris qui, pour l'occasion, porteront des annonces de la fête et distribueront les programmes.
- **Une scène itinérante, un autobus à plateforme** sonorisé et repeint par un collectif d'artistes.
- **Le Montmartrobus, les stations Blanche et Abbesses** annonceront la fête, distribueront programmes et "p'tits papiers". **Une voiture-annonce** sonorisée est prêtée par Renault et sillonnera le quartier avec des comédiens.

■ Les p'tits papiers

Il s'agit de petits billets reproduisant une parole, un graffiti de Prévert, mais qui ne deviendront lisibles qu'une fois pliés en forme de feuille d'arbre selon le mode d'emploi (très simple) joint. Ils seront distribués chez les commerçants et aux stations de métro.

■ Des expositions

● **Une exposition-promenade des photos de Prévert par Robert Doisneau**, chez les commerçants du quartier.

● **Les photos des Enfants du paradis** : au Studio 28 seront exposés le scénario original et les photos de plateau du film.

● **Des collages de Prévert**, ceux du livre *Charmes de Londres*, réalisé avec le photographe Izis, seront exposés à la station Auber le mardi 21 mars et à la "Menuiserie des Abbesses" le 24 mars.

● **Des artistes contemporains** exposeront aussi des œuvres en hommage à Prévert :

- François Darras, photographe, à la brasserie La Mascotte ("Loges d'acteurs").
- François Coumert, photographe, aux Caves Bourdin ("Salu sans l'").
- Ralf Marsault, photographe, et les plasticiens Thierry Hodebar, Kalex, Anne Abe, Jérôme Btsh, au Colibri ("La vie de la mort et l'amour de la vie").
- Luc-François Granier, Alexandre Aman, Philippine Schäffer, Maïté Nahyr, plasticiens, à l'atelier de tatouage de la rue Tholozé : "La ferme de Jacques Prévert" et "Où est Jacques ?".
- Fatras (succession Prévert), Jean-Louis Lobstein, Tomas Haus et Antoine Guémy à la Menuiserie des Abbesses : "Quelle connerie la guerre".
- Xavier Bee Wong, photographe : "Noir et nu".

■ Des films au

Studio 28 (10 rue Tholozé)

- Mercredi 22 mars à 15 h et 17 h : *Le Roi et l'Oiseau*, dessin animé de Paul Grimault sur le scénario de Prévert.
- Jeudi 23 et vendredi 24 à 15 h : séance exceptionnelle Jacques Prévert, un long-métrage précédé d'un court-métrage.
- Dimanche 26 mars, journée exceptionnelle Prévert : cinq longs métrages, dont *Le Roi et l'Oiseau* à 11 h et *Les Enfants du Paradis* à 14 h 30.
- Lundi 27 mars à 18 h 30 : courts-métrages de cinéastes contemporains (Eric Zonca, Nadine Monfils, Jean-Pierre Jeunet, Fernando de Azevedo, Marc-Henri Wajnberg).



Au Studio 28, exposition des photos de plateau du film de Jacques Prévert et Marcel Carné, *Les Enfants du Paradis*.

● Lundi 27 mars à 20 h : courts-métrages de Prévert, *Aubervilliers* (réalisation Eli Lotar, 1946) et *La pêche à la baleine* (Lou Bonin, 1934), suivis d'une rencontre, historiens, cinéastes, écrivains, journalistes, avec le public du quartier. Inauguration d'un buste d'Arletty dans les jardins du Studio 28.

■ Des films dans les cafés

Jeudi 23 à partir de 17 h et vendredi 24, dans les cafés et à la FEMIS (6 rue Francœur), une programmation de courts-métrages sur Prévert et de Prévert, sur écrans de télé, avec Télé-Montmartre.

■ Du théâtre

- Dimanche 26 mars à 21 h, *Ceux qui s'ennuient le dimanche*, avec la compagnie Crimailleur, au Tremplin Théâtre (39 rue des Trois Frères).
- Dimanche 26 mars à 15 h, *Contes pour enfants pas sages*, par la compagnie *L'instant même*, à la galerie de la Fondation Boris Vian (cité Véron).
- Vendredi 24, théâtre de rue : mimes, cracheurs de feu, etc...

■ La poésie, les chansons

- Professionnels et amateurs se succèdent sur la plateforme du bus RATP, dans les stations de métro, dans les brasseries et cafés, pour dire et chanter des poèmes de Prévert. André Dumas, chanteur du quartier, chantera des chansons de Prévert chaque jour du 21 au 27 en divers points de la Butte et éditera un CD à cette occasion.
- L'association *Les Parvis poétiques* installe son dispositif "Tonalité, des écrivains au bout du fil" au Studio 28 et à la librairie des Abbesses et vous fait entendre la voix de Prévert.
- Catherine Arditti, Brigitte Fossey et d'autres comédiens diront Prévert à la station Auber.

■ Dans les librairies

● Et bien sûr, dans les librairies du quartier, vous pourrez vous procurer les livres de Prévert... ■



Dans les vitrines des commerçants, exposition-promenade : les photos de Prévert par Doisneau. (Ici, "La traversée des Abbesses")

Le Printemps des poètes célèbre aussi Gaston Couté

Un autre poète ayant habité Montmartre est au centre de plusieurs manifestations : Gaston Couté (1880-1911), poète paysan, poète révolutionnaire, chansonnier.

Né du côté d'Orléans, près de Meung-sur-Loire (où François Villon fut emprisonné et faillit être pendu), fils d'un meunier, Gaston Couté était marqué par son origine et il a écrit une partie de ses poèmes et de ses chansons en patois beauceron. Pour cette raison, certains l'assimilent un peu vite à la tradition du comique paysan – car il y a un comique paysan, comme il y avait un comique troupiier. Dans le cas de Couté, c'est une profonde erreur. Quand on lit ses écrits, on est frappé par l'âpreté et la révolte qui s'y font jour.

Ainsi, lorsqu'il évoque les conscrits qui se saoulent le jour du conseil de révision, encouragés par les gradés, et qui vont culbuter les filles le soir :

«*La Patri' ! C'est tuer des Prussiens !
La Patri' ! quoué, c'est la Patrie !
Faut des soldats !... Et c'est pour ça
Qu'à c'souèr' su' l'lit d'foin des*

*prairies
Aux pau' fumell's i' f'ront des p'tits
Des p'tits qui s'ront des gâs peut-ê'te
A seul' fin d' pas vouèr disparaît'e
La rac' des brut's et des conscrits...»*

La haine de la guerre et de l'armée fut un thème dominant de sa vie. Durant ses deux dernières années (il est mort à 31 ans), il collabora à *la Guerre sociale*, le journal de la tendance révolutionnaire du parti socialiste, farouchement antimilitariste, où il donna chaque semaine une chanson sur l'actualité.

Mais on trouve aussi dans son œuvre des moments d'émotion grave, telle la chanson *Va danser*, qu'interprétait Cora Vaucaire :

«*L'eau froide m'a glacé les sangs
Et je meurs par ce tendre automne
Où l'on danse devant la tonne
Durant les beaux jours finissants...»*

Si on doit le comparer à un auteur plus récent, c'est à Brassens qu'il fait penser.

Du Lapin agile à la Halle St Pierre (16 mars)

Dans le cadre du *Printemps des poètes*, un "itinéraire Gaston Couté", passant par Bruxelles, Paris (notamment, plusieurs fois, au *Limonaire* rue Bergère), Saint-Denis, Le Kremlin-Bicêtre, Beaugency, Orléans, Meung-sur-Loire, etc., fait entendre en ce mois de mars les textes et les chansons de Couté. Il passe trois fois par Montmartre où Gaston Couté fit une grande partie de sa carrière :

- Lundi 6 mars à 22 h au *Lapin agile* (22 rue des Saules), rencontre de plusieurs de ses interprètes : F. Thomas, H. Maurice, Robine, J. Kalifa, Gérard Pierron.

(Réservation : 06 14 31 31 01.)

- Mercredi 15 mars au café *La Bohème*, place du Tertre (où habita Couté).

- Et surtout jeudi 16 mars à 19 h à la *Halle St Pierre*, avec le chanteur Vania Adriensens et le diseur Bernard Meulien. (Réservation : 01 42 58 72 89.)

A la Fleur d'or (18 et 19 mars)

Gaston Couté est aussi au programme des deux soirées intitulées "Poètes rebelles et brigands amoureux" que donnent Colette Avril et Christian Archange à la galerie *La Fleur d'or*, 4 rue Androuet, le samedi 18 mars à 20 h 30 et le 19 mars à 17 h (deux programmes différents). A côté de Couté, ils interprètent aussi des textes de Lacenaire, Prévert, Bruant, Léo Ferré, Mac Orlan et un autre chansonnier de Montmartre au début du siècle, Jules Jouy. (Colette Avril habite avenue Junot, Christian Archange rue Ste Isaure.) ■



Couté n'a pas mis ses poèmes en musique lui-même et il ne chantait pas, mais il disait ses textes dans les cabarets, entre autres à *l'Ane rouge*, rue des Martyrs, ainsi que dans les *Maisons du peuple*. Cette photo le montre sur scène lors d'une tournée.

La FEMIS ouvre ses portes

La FEMIS, l'école nationale supérieure des métiers de l'image et du son, ouvre à nouveau au public, vendredi 24 et samedi 25, les portes de ses prestigieux locaux, les anciens Studios Pathé de la rue Francœur.

Les visiteurs pourront accéder aux plateaux de tournage, se balader dans les décors, visiter les salles de montage et de mixage. Les élèves et le personnel de la FEMIS accueilleront et renseigneront les visiteurs aussi bien sur des questions techniques propres au métier que sur la formation dispensée. Des projections de films d'élèves et une exposition de leurs travaux sont prévues.

Visites guidées pour les scolaires le vendredi 24, sur rendez-vous.

□ 6 rue Francœur (métro Lamarck). 10 h à 12 h 30 et 14 h à 18 h. Entrée libre et gratuite. Renseignements : 01 53 41 21 94.

Sur le site *Chambre noire*

L'invité du site *Chambre noire* est ce mois-ci le photographe **Christian Louis**, qui vient de publier un livre savoureux, *La photo c'est rigolo* (éditions Équinoxe). Christian Louis habite dans le 18e.

Le site *Chambre noire* a été créé par trois photographes collaborant au *18e du mois*, Christian Adnin, Dan Aucante et Thierry Nectoux.

Adresse du site : <http://www.chambrenoire.com>

Des poètes chinois aux Parvis poétiques

Une heure de poésie avec Bei Dao, Ye Si et Zhang Wei : c'est ce que propose la soirée organisée le **mardi 14 mars** par les *Parvis poétiques* à la Halle St Pierre (19 h).

Bei Dao, 50 ans, né à Pékin, a été un des créateurs de la revue *Jintian* ("Aujourd'hui"), première expression de la renaissance de la littérature chinoise après la période de la Révolution culturelle. Exilé depuis dix ans, il vit aux Etats-Unis.

Ye Si, 51 ans, est né à Guangdong. Ses textes, qu'il décrit parfois comme "des cartes postales", offrent des tableaux vivants, des atmosphères contrastées de Hong Kong, où il vit.

Zhang Wei, 43 ans, originaire du Shandong et vivant en Chine popula-

re, est l'auteur de romans et nouvelles situés dans la Chine rurale, ainsi que de poèmes en prose.

Musique de Hua Yang interprétée par Hervé Lai.

...Et un poète tchouvache

Fidèle à leur vocation, faire connaître la poésie vivante du monde entier, les *Parvis poétiques* présentent aussi, **jeudi 30 mars** à 19 h, le grand poète tchouvache Aïgui, accompagné au violon par son fils Alexeï. Les tchouvaches sont un des peuples de la Fédération de Russie, leur république est située sur la moyenne Volga.

□ 2 rue Ronsard. Entrée libre dans la limite des places disponibles. (Réservation : 01 42 58 72 89.)

Théâtre
de la
VILLE
P A R I S

DIRECTION
GERARD
VIOLETTE



AUX ABBESSES JUSQU'AU 25 MARS

THÉÂTRES OLIVIER PY
mise en scène Michel Raskine



AU THÉÂTRE DE LA VILLE JUSQU'AU 18 MARS

LA FAUSSE SUIVANTE
MARIVAUX
mise en scène Yves Beaunesne

LOC. 01 42 74 22 77 2 PLACE DU CHATELET 4^e
31 RUE DES ABBESSES 18^e

La guerre, la paix, la poésie, pendant une semaine à la Porte Montmartre

Une semaine pour la poésie dans le quartier de la Porte Montmartre, du lundi 21 au dimanche 26 mars, à l'occasion du *Printemps des poètes*. Espaces publics concernés : les bus, les commerces, le Centre d'animation, la bibliothèque, le café littéraire le *Petit Ney*, le mail Binet, les rues. Les animateurs du *Petit Ney*, organisateurs de cette semaine avec la compagnie *Résonances* de Naïma Taleb, ont choisi pour thème "De la mémoire des guerres aux guetteurs d'avenir".

«La guerre c'est le passé ; être tourné vers l'avenir, c'est chercher la rencontre, l'amitié, et le meilleur vecteur pour cela c'est la culture, explique Martine Pascual, animatrice du *Petit Ney*. Quel meilleur moyen qu'une chanson, un poème, un film, un livre, pour entrer en communication avec ceux qui n'ont pas la même langue ou la même façon de vivre ?»

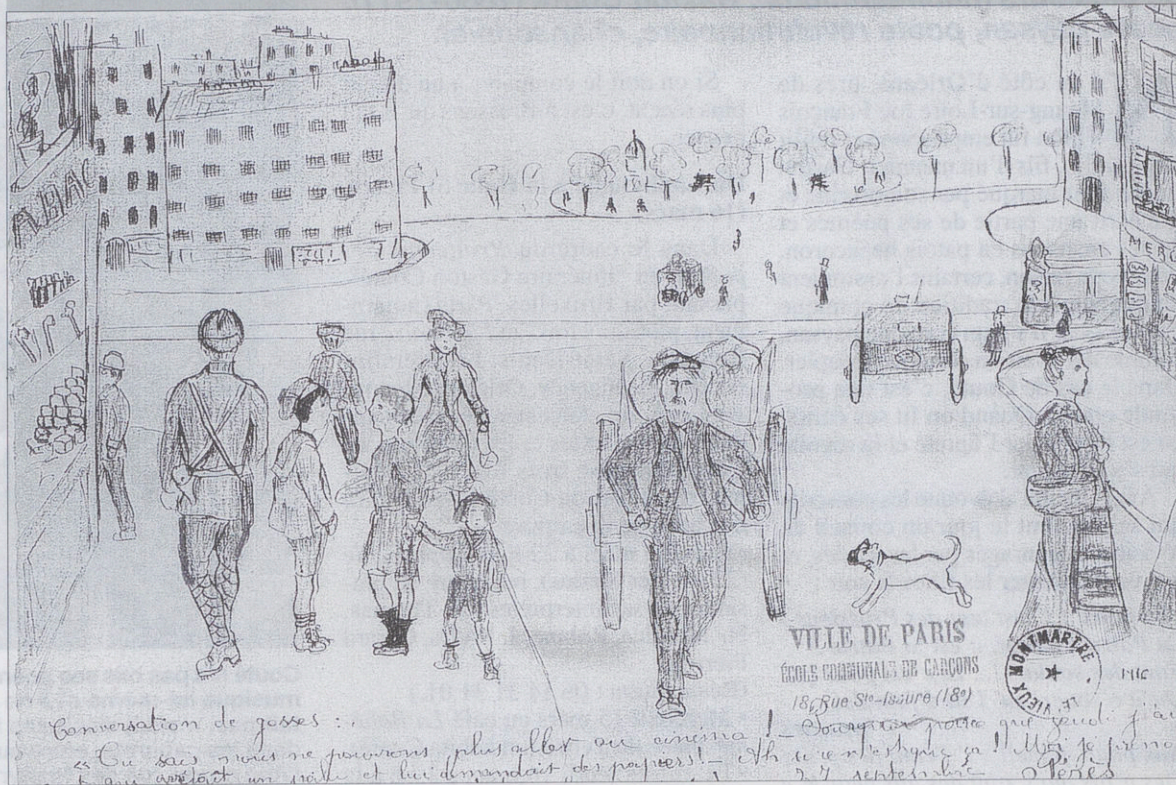
L'école Binet 1, l'école Labori participent à la préparation. Ainsi que l'école Foyatier, qui n'est pas du quartier de la Porte Montmartre puisqu'elle est située au pied du funiculaire de la Butte, mais qui est très intéressée.

Les comédiens de la compagnie *Résonances* interviendront dans les classes. Des textes de poètes vivants, de plusieurs nationalités, Werner Lambersy (Belge), Seyhmus Dagtekin (iranien), Kolja Micevic, Diana Lichy, seront proposés aux enfants – qui pourront retrouver ces mêmes poètes en chair et en os le samedi 25 mars. Et les élèves eux-mêmes réaliseront des textes, des collages, des "fleurs-poésies".

Mercredi 22 mars au soir, le café littéraire (10, av. de la Porte Montmartre) accueillera des poètes québécois, en liaison avec l'association *les Parvis poétiques*. **Samedi 25**, les poèmes seront plantés sur le mail Binet par les enfants. De 15 h à 17 h, au café littéraire, scène ouverte : des poètes connus ou inconnus sont invités à lire leurs poèmes. A 20 h 30, soirée autour des poètes cités plus haut, avec les comédiens et musiciens de *Résonances*.

En lien avec le thème "la mémoire des

Les écoliers de la rue Ste Isaure, pendant la guerre de 14-18...



guerres", une exposition est présentée tout le mois sur les murs du café littéraire : des dessins réalisés durant la guerre de 14-18 par les élèves d'une école du 18e, celle de la rue Ste-Isaure (près de la mairie). Dessins remarquables où l'on retrouve le souvenir de ce qu'était la vie dans les rues du quartier en ces années sombres... Le choix des dessins dans les archives et la réalisation de l'exposition sont l'œuvre de Yaro, un jeune rappeur bien connu à la Goutte d'Or. ■

Ci-dessus : Un des dessins réalisés de 1914 à 1918 par les écoliers de la rue Ste-Isaure, qui font l'objet de l'exposition.

Le prix Alphonse Allais 2000 va à Jean Yanne

Le prix Alphonse Allais, cuvée 2000, a été décerné à Jean Yanne. C'est, comme chaque année, à Montmartre, au restaurant *La Crémaillère* place du Tertre, que le trophée a été remis lundi 21 février par l'Académie Alphonse Allais.

L'animateur radio, acteur, réalisateur, producteur de films, écrivain succède à Raymond Devos, à Yves Robert, Guy Franquet et Pierre Etaix, Yvan Audouard, Sim, Arletty, Jean-Marie Proslier... et Eugène Ionesco, premier lauréat en 1954 de ce prix.

C'est un prix littéraire, aussi a-t-il été décerné à Jean Yanne non pas pour ses 67 ans d'humour anar-tendance-bougon-réac, mais plus précisément pour son livre *Pensées, répliques, textes et anecdotes* (éditions du Cherche Midi). On y trouve des perles telles que «les clowns se marient en grandes pompes» ou «l'oubli, c'est ce qui reste quand on a tout cultivé».

Les prix du festival de SF "Vision du futur"

Le festival de science-fiction *Vision du futur*, qui s'est tenu du 26 au 29 janvier à l'initiative du Centre d'animation des Abbesses, a récompensé Neil Gaiman et Michel Pagel pour leurs romans *Neverwhere* (éditions J'ai Lu) et *L'Équilibre des Paradoxes* (Fleuve Noir). Le premier prix du concours de nouvelles a été remporté par Patrick Arduise pour *Le Châtiment*. Côté illustration, Sandrine Gestin a remporté le prix des professionnels pour ses peintures à l'huile, tandis qu'Eika Sia était distinguée par le prix espoir. Le prix du jury a été accordé à Vincent Froissard.

Tout Bach sur l'orgue du lycée Jacques Decour

Beaucoup de gens dans le quartier l'ignorent : le lycée Jacques Decour, situé à la limite du 18e et qui accueille de nombreux élèves de notre arrondissement, possède un orgue de grande qualité, et dont l'histoire est peu ordinaire.

En 1970, six élèves des classes préparatoires aux grandes écoles du lycée, futurs ingénieurs mais aussi passionnés de musique et organistes amateurs, forment un projet : construire un orgue qui remplacerait celui de la chapelle du lycée, qui date de 1893 mais qui est très détérioré après des années de non-utilisation. Après discussions et rencontres, le projet prend corps, ambitieux : il s'agira d'un grand orgue de vingt jeux répartis sur trois plans sonores, de style baroque franco-allemand, doté de deux claviers manuels et d'un pédalier.

La construction ne peut commencer qu'après avoir réuni des dons, obtenu les autorisations, appris le métier de facteur d'orgue, trouvé un professionnel pour diriger les travaux : Jean-Pierre Swidierski. Pendant neuf ans, de 1973 à 1982, six élèves et leur professeur de musique, M. Mauguin, réalisent ensemble pendant leur temps de loisirs et de vacances ce que dans le langage du compagnonnage on pourrait appeler un "chef d'œuvre".

Le résultat est étonnant. L'orgue sonne très agréablement dans une chapelle classée monument histo-

rique et qui va être restaurée à l'identique dans le cadre des travaux d'aménagement du lycée dans deux ans. L'orgue a été inauguré en 1982 par le célèbre organiste Michel Chapuis. Aujourd'hui Boris Lefeuvre est titulaire de l'instrument après le départ en retraite de Bernard Mauguin.

Depuis dix ans, tous les mardis à 13 h entre janvier et Pâques, on peut entendre sur cet instrument un jeune organiste. Cette année, exceptionnellement, les concerts ont lieu à 18 h 30 et durent une heure environ : c'est l'intégrale de l'œuvre pour orgue de Jean-Sébastien Bach qui est donnée en quatorze concerts, par quatorze interprètes différents. (Voir le programme page 21.)

Par ailleurs, au printemps et à l'automne, des ensembles de musique de chambre, de musique vocale sont accueillis autour de cet orgue, parfois des concerts demandant de gros effectifs musicaux et vocaux, tels le *Stabat Mater* de Pergolèse ou la *Messe du Couronnement* de Mozart. Le public de ces concerts vient plus particulièrement du 9e et du 18e – d'autant que l'heure et la durée permettent aux personnes qui travaillent à proximité du lycée ou à quelques stations de métro de s'y rendre.

Jean-Claude Paupert

□ Entrée du lycée Jacques Decour : 12 avenue Trudaine (métro Anvers).

Les truands hors normes des années 70

Pigalle a longtemps été un des centres du milieu criminel. Mais dans la décennie 70, ce "milieu" organisé évolue, des figures atypiques de truands apparaissent : des hommes qui ne tirent plus leur revenu quotidien de la prostitution, des individualistes forcenés, tels Willoquet, Mesrine et d'autres. Evolution qui n'est pas sans lien avec celle de la société de l'époque... On verra, dans ce numéro et le prochain, que le 18e a été le cadre d'épisodes de leur histoire.

Le 5 novembre 1969, à 3 h du matin, dans le bar *le Gavroche*, 15 rue Joseph de Maistre à Montmartre¹, un homme pas grand, massif, le cou enfoncé dans les épaules, sort son revolver et abat le barman et la barmaid qui sont derrière le comptoir, puis il entraîne la patronne du bar, Nicole Attia, l'emmène dans un appartement proche de la place Blanche où il la viole sous la menace de son arme.

Cet homme, Christian Jubin, est un truand peu connu encore, à l'histoire malheureusement classique : un père alcoolique et brutal, l'abandon par sa mère, les placements dans treize familles d'accueil différentes, une scolarité perturbée – il est à peu près illettré –, le renvoi de la marine nationale en 1961 pour troubles psychologiques. Une première comparution au tribunal pour avoir détourné des auto-stoppeurs, une autre pour avoir volé des spiritueux revendus dans des boîtes de nuit, des dépressions nerveuses à répétition, un séjour en psychiatrie à Ste-Anne à sa demande, une série de hold-up... (Il dira plus tard avoir fait 84 hold-up lui ayant rapporté 573 millions – mais c'est peut-être pure vantardise ; devant le juge d'instruction, il en a avoué 31.)

Il ne dira jamais pourquoi il s'est attaqué au *Gavroche* et à Nicole Attia (il nie l'avoir fait), mais à coup sûr cela constituait un défi un peu suicidaire. Car le propriétaire du *Gavroche*, Jo Attia, le père de Nicole, est une des grandes figures du "milieu", une puissance, un truand quasiment historique². L'homme que Jubin a abattu dans le bar était un de ses "porte-flingue".

Jo Attia lance ses hommes et ses amis à la recherche de Jubin. Mais les policiers de la BRI (*brigade de recherche et d'intervention*, plus connue sous le nom d'*anti-gang*) sont plus rapides et arrêtent Jubin avec deux complices dans une auberge de Pontchartrain, le 28 décembre 1969.

Un climat général de contestation

Jo Attia à cette époque jouissait d'un grand prestige parmi les truands... et aussi dans le quartier Pigalle-Abbesses : un commerçant nous a raconté comment il faisait la tournée des boutiques, serrant des mains, y compris celles des agents de police qu'il croisait... Mais derrière cette prestance, Jo Attia était engagé en réalité dans un déclin irrémédiable. Libéré de prison en 1967 pour raison médicale, il souffrait d'un cancer de la gorge qui devait l'emporter en 1972 après de terribles souffrances. Et surtout, bien qu'il se soit lancé depuis peu dans une activité nouvelle pour lui, le trafic de drogue, son influence avait fortement baissé, de même que celle des autres "grands truands" de sa génération. La fin de Jo Attia symbolise la fin d'une époque dans l'histoire du grand banditisme en France.

Pendant une quarantaine d'années, entre 1930 et 1970 environ, Pigalle avait été un des centres nerveux du milieu criminel. C'était une époque où il existait un "milieu" relativement organisé,



5 novembre 1969 : deux personnes assassinées au bar le Gavroche, rue Joseph de Maistre.

avec des "patrons", des lieux de rencontre identifiables où se négociaient les alliances, où se préparaient les coups, où l'on pouvait se procurer des armes. Pigalle, avec ses innombrables bars de nuit, était l'un de ces lieux.

Ce milieu avait une source de rentrées d'argent régulières : le commerce du sexe. Rares étaient les truands qui n'étaient pas ou n'avaient pas été, directement ou indirectement, proxénètes.

On n'y trouvait pas une organisation rigoureusement hiérarchisée : il n'y a jamais eu en France de *mafia* comparable à ce qui a existé en Italie ou aux Etats-Unis. Souvent éclataient des conflits entre bandes pour le contrôle de territoires, de marchés, de profits. Mais certains grands truands exerçaient dans ce milieu une influence reconnue par presque tous, du fait du prestige conquis lors de faits d'armes retentissants ou lors de leurs séjours en prison, du fait aussi de la fortune amassée qui leur permettait d'investir dans les entreprises de truands moins puissants, exactement comme le font les banquiers dans le monde des affaires.

A Paris, à Marseille, à Lyon, dans beaucoup de villes, ce milieu criminel avait tissé des liens avec les milieux politiques, et principalement, comme il paraît logique, avec les hommes au pouvoir².

Cette organisation du milieu tend à s'effacer dans la décennie 70. Des "grosses pointures", Boucheseiche, Palisse, anciens de la bande de Pierrot le Fou et amis de Jo Attia, ont dû s'exiler après l'affaire Ben Barka. La redoutable "bande des Trois Canards", du nom d'un bar proche de Pigalle, est dispersée.

Certes, des gangs de forme classique continuent de tenir le haut du pavé parisien, le clan des Zemour, la bande "des Siciliens", les Corses des clans rivaux de Jean-Baptiste Andreani et Marcel Francisci (ce dernier étant par ailleurs conseiller général RPR en Corse), et d'autres...

2. Voir dans le 18e du mois n° 6 et 7, rubrique Histoire : "Jo Attia, un truand à Pigalle entre le crime et la politique".

Aucun de ces groupes n'a son port d'attache à Pigalle. De toute façon, une période d'instabilité a commencé, et des figures de malfaiteurs hors normes apparaissent, beaucoup plus individualistes, se posant volontiers en révoltés...

Cette évolution est due à des facteurs divers : la libéralisation des mœurs tend à diminuer les profits tirés du commerce du sexe ; d'autre part le milieu criminel n'est pas à l'écart du climat de contestation qui s'est répandu dans la société française après les événements de mai 68.

«Le grand banditisme avait changé, la société française aussi, écrit le commissaire Broussard dans ses Mémoires³... Aux malfaiteurs traditionnels qui respectaient certaines règles succédaient des petites frappes qui avaient en commun la haine du flic. Il y avait aussi des personnages inattendus, issus de tous les milieux sociaux, qui s'aventuraient dans la criminalité du jour au lendemain. (...) Des truands d'une autre envergure commençaient aussi à occuper l'avant-scène...» Broussard cite comme exemple le nom de Jacques Mesrine.

Il faudra une dizaine d'années pour que s'affirme une autre organisation du "milieu", ayant comme base non plus la prostitution mais le commerce de la drogue, pour que s'effectuent d'autres partages de territoires et de marchés, pour que s'installent d'autres "grands truands", d'autres banquiers du crime, moins voyants que ceux d'avant 60, entretenant eux aussi, mais généralement à un autre niveau, des liens avec la politique... et avec les milieux d'affaires internationaux, car les sommes à blanchir vont devenir colossales.

Beaucoup des gangsters qui ont fait la une des journaux dans les années 70 ne ressemblaient pas à ceux du Pigalle d'autrefois, et encore moins aux "gros bonnets" des réseaux criminels actuels.

Un goût étrange pour les intellectuels

Ce qui frappe chez ces bandits des années 70, outre le caractère individuel de leur violence et le fait qu'ils ne font pas partie d'une bande organisée mais changent très souvent de partenaire, c'est aussi leur goût pour les intellectuels. Nombreux sont ceux qui en prison reprennent ou entreprennent des études, dans lesquelles l'histoire et la philosophie tiennent une grande place. Nombreux aussi ceux qui écrivent des livres, pour se mettre en vedette (Mesrine, Willoquet), pour se justifier (Pierre Goldman – qui d'ailleurs est lui-même un intellectuel³), pour témoigner (Knobelspiess, Charlie Bauer³, etc.). Il y a là un phénomène tout à fait nouveau.

A remarquer aussi, les liens qu'ils tissent avec des écrivains, des artistes, tels Michel Foucault, Simone Signoret, ou avec des journalistes qui ne se veulent pas de simples reporters de faits divers, mais qui affichent l'ambition de dénoncer les injustices de la société – notamment ceux de l'équipe de *Libération* première manière.

(Suite page 20)

1. A l'emplacement du bar le Gavroche se trouve aujourd'hui un restaurant.



(Suite de la page 19)

Ces liens se tissent principalement autour du grand thème de la dénonciation du système carcéral français. Les années 70 sont en effet l'époque où l'archaïsme et la violence du fonctionnement des prisons, tout autant que la vétusté et le surpeuplement des bâtiments, sont vécus comme intolérables. D'un bout à l'autre de la France, les mutineries se multiplient d'une maison centrale à l'autre. Des grandes campagnes d'opinion sont lancées, entre autres contre les quartiers de haute sécurité (QHS). Dans ce contexte, on comprend comment ces obsédés de l'évasion que sont Mesrine et Willoquet peuvent, en dépit de tout ce qu'on sait d'eux, acquérir une sorte d'aura trouble.

Une prise d'otages qui fera école

Revenons à Christian Jubin. Le 10 avril 1972, il est amené dans le bureau du juge d'instruction au Palais de justice de Paris, pour être confronté aux deux complices arrêtés en même temps que lui, un couple, Georges et Evelyne Segard. Evelyne, ayant bénéficié d'une mise en liberté provisoire, vient de dehors. Et sans doute n'a-t-elle pas été bien fouillée à l'entrée : elle sort soudain de son sac trois "calibres", à l'aide desquels les trois truands prennent en otages le juge, son greffier et sa secrétaire. Ils exigent et obtiennent une voiture pour fuir. Les otages sont libérés quelques heures plus tard.

Mais les évadés ne resteront en liberté qu'environ quarante heures. Ils se sont réfugiés d'abord rue Vaneau, dans un appartement prêté par un ami d'Evelyne. Mais celui-ci prend peur et leur demande de vider les lieux. Ils s'enfuient à nouveau.

Il leur faut une voiture. Alors, dans la nuit du 12 au 13 avril, rue Petit dans le 19e, une jeune femme qui descend de son Austin pour rentrer chez elle, est attaquée par le trio qui la contraint à reprendre le volant sous la menace des armes.

Affolée, elle pousse des cris. Tout près de là il y a un car de police, dont les agents se sont arrêtés près d'une boulangerie pour acheter des croissants chauds, frais sortis du fournil. Entendant les cris, ils prennent la voiture en chasse, appellent du renfort. Les véhicules de police finissent par coincer contre un trottoir la voiture où se trouvent Jubin et le couple Segard. Un sergent de ville de 51 ans, l'agent Rignon, s'approche, leur arrache leurs armes... Les voilà repris.

Mais ils feront école. Incarcéré à la Santé, Jubin se lie avec deux hommes qui bientôt useront, chacun à son tour, du même procédé pour s'enfuir : Jacques Mesrine et Jean-Charles Willoquet, que la

Jean-Charles Willoquet, ancien coiffeur devenu un redoutable gangster, avait épousé Martine en février 1975 à la prison de la Santé où il était détenu. (Photo ci-dessus.)

Cinq mois plus tard, elle l'aidera pour une évasion sanglante, avec prise d'otages, au Palais de justice de Paris.

presse à sensation gratifiera successivement, au cours des années suivantes, du titre d'*ennemi public numéro un*.

Jubin, pour sa part, est condamné en mai 1973 à la prison à perpétuité. Dans un livre publié en 1989, la journaliste Frédérique Lebelley³ racontera sa rencontre avec lui à la prison de Saint-Maur : Jubin, après dix-huit ans de détention sans une seule permission de sortie, s'est épaissi. Après avoir cultivé une réputation de caïd, il s'est laissé aller, ne cherche plus à exercer la moindre influence sur les autres prisonniers, auprès desquels il a la réputation d'être un type fini.

Il a laissé le désordre envahir sa cellule, papiers en vrac, gamelle pas lavée... «*Il y a longtemps que j'ai renoncé à enjoliver, mettre des posters sur les murs et tout ça, dit-il. Qu'est-ce que j'en ai à foutre maintenant ?*» Il a repris des études, a appris à lire, s'est mis à la philosophie. Il cite Heidegger, il a même fini par épouser la prof de philo qui venait lui donner des cours, tout en continuant à tenir le discours machiste en honneur dans le milieu : «*Je n'éprouve pour elle aucune sorte d'intérêt. Elle est incolore, inodore... Elle est même franchement moche...*»

Depuis, il est sorti de prison et on n'a plus entendu parler de lui.

Willoquet repris rue d'Oslo

Deux mois après la prise d'otages de Christian Jubin, Jacques Mesrine réussit une évasion selon la même méthode. Alors qu'il est emprisonné à la Santé, le tribunal correctionnel de Compiègne le fait amener, le 6 juin 1973, afin de le juger pour une affaire d'abus de confiance datant de 1969. A son arrivée au palais de justice de Compiègne, Mesrine demande à aller aux toilettes. Dans les WC, un complice a dissimulé deux armes. Quelques minutes plus tard, en pleine audience, Mesrine bondit de son box, braque une arme sur la tempe du juge qu'il prend en otage, blesse un gendarme qui tente de l'intercepter, gagne la sortie où l'attend une voiture, et file.

La mort de Mesrine : le dossier revient devant la justice

La justice va se pencher à nouveau sur les circonstances de la mort de Jacques Mesrine, tué par la police le 2 novembre 1979 à la Porte de Clignancourt.

Mesrine, recherché depuis sa dernière évasion et considéré comme "très dangereux", avait été localisé rue Belliard. Ce jour du 2 novembre, la voiture qu'il conduisait tomba dans un piège tendu par les policiers de "l'antigang" : ceux-ci ouvrirent le feu contre lui, le tuant sur le coup. Les policiers ont affirmé qu'ils n'avaient tiré que pour prévenir un geste de Mesrine qui s'appêtait à saisir une arme. Mais cette version a été contestée par M^e Malinbaum, avocate de la fille de Mesrine, qui a déposé une plainte contre X pour assassinat.

Un juge d'instruction a donc été désigné, puis un autre et encore un autre, sept en tout, sans que soient réunis des éléments permettant d'éclaircir l'affaire. Les policiers qui ont tiré n'ont pas été interrogés.

Depuis plusieurs années, aucun acte nouveau d'instruction n'a été accompli. Le dossier restait cependant ouvert. Tout récemment, le dernier juge d'instruction en date a décidé de le clore par une ordonnance de non-lieu. Cette ordonnance, M^e Malinbaum l'a contestée devant la Cour d'appel de Paris. La chambre d'accusation de la Cour doit rendre son verdict le 23 mars. Si elle suit la demande de M^e Malinbaum, un huitième juge d'instruction sera désigné.

Il sera repris trois mois plus tard à la suite de l'attaque d'une banque boulevard Barbès, dans le 18e, dans des circonstances que nous raconterons plus loin.

Le 8 juillet 1975, Willoquet à son tour réussit sa prise d'otages. Inculpé de onze hold-up, huit vols qualifiés, racket sur une dizaine d'établissements, trois tentatives de meurtre de policiers, il comparait ce jour-là en correctionnelle au Palais de justice de Paris pour un vol de voiture. Soudain une femme se dresse dans la salle ; c'est Martine Willoquet, sa femme, déguisée en avocate, coiffée d'une perruque rousse et brandissant une grenade. Elle lance à Willoquet un P38 et un Colt 45. Ils prennent en otages le président et le substitut et, blessant grièvement deux gendarmes au passage, gagnent la rue où une Fiat 126 les attend.

Willoquet sera repris cinq mois plus tard dans le 18e, rue d'Oslo, par les hommes de l'antigang, dans des circonstances que nous raconterons dans la suite de ce récit.

«Les femmes au calibre...»

Mesrine, qui à ce moment est en prison, apprend par la radio que son ami Willoquet, après son évasion, a relâché les deux otages. Il est furieux, car Willoquet lui avait promis, au cas où son évasion réussirait, d'échanger les otages contre lui, Mesrine. Willoquet n'a pas tenu parole.

Dans le livre que Mesrine publiera en 1977, *L'instinct de mort*³, il s'en prendra à Willoquet d'une façon qui dans le "milieu" ne peut être considérée que comme insultante : «*Une fois de plus, c'est une femme qui vient de se conduire en homme... C'est ça, le milieu actuel : les jules au tricot, les femmes au calibre.*»

Willoquet, apparemment, ne lui en tiendra pas rigueur. Dans le livre qu'il publiera lui-même en 1981, il écrira : «*Extrêmement sympa, ce Mesrine. En dehors de la sympathie que nous éprouvons l'un pour l'autre, il est des situations qui rapprochent les hommes et tissent des liens solides...*»³

"Sympa", Mesrine ? Voilà un jugement inattendu concernant cet assoiffé de violence. Il est vrai qu'au moment où paraîtra le livre de Willoquet, Mesrine sera mort, à l'âge de 43 ans, abattu en 1979 par les policiers de l'antigang à la Porte de Clignancourt. Nous y reviendrons.

Quant à Willoquet, sorti de prison en décembre 1989 après treize ans de détention, il sera tué un an plus tard, à l'âge de 46 ans, lors d'un "casse" dans la maison d'une vieille dame dans l'Orne.

Noël Monier

3. Livres consultés pour ce récit (entre autres) : • *Commissaire Broussard* : Mémoires, éditions Plon • *Frédérique Lebelley* : Tête à tête, éditions Grasset • *Jacques Mesrine* : L'instinct de mort, éditions Jean-Claude Lattès • *Jean-Charles Willoquet* : Tout ça pour être libre, éditions Robert Laffont. • *Pierre Goldman* : Souvenirs obscurs d'un juif polonais né en France, éditions du Seuil. • *Charlie Bauer* : Fractures d'une vie, éditions du Seuil. • *Commissaire Leclerc* : De l'antigang à la criminelle, éditions Plon.

**Dans le prochain numéro :
Épisodes de la vie et de la mort de
Willoquet, Mesrine, Bauer, Pierre
Goldman et quelques autres...**

Théâtre, danse

A l'Atalante

L'aquarium de Louis Calaferte

Jusqu'au 25 mars

Calaferte est l'écrivain des phrases courtes et acérées, des aphorismes à l'humour féroce. Il n'est venu à l'écriture théâtrale que dans les années 60, et le public ne l'a découvert que dans les années 70 avec *Chez les Titch*. Ont suivi des pièces intimistes ou baroques : *Les mandibules*, *Victor*, *Un riche trois pauvres*, *La bataille de Waterloo...*

Cette pièce-ci est l'histoire d'un couple de petits bourgeois (Valérie Benguigui et Philippe Hérisson) qui attend un collègue invité à boire le café. L'auteur, tel un entomologiste, propose un cours de sciences naturelles dans l'appartement de ce couple. C'est l'observation d'une vie absurde et banale, pourtant drôle et émouvante, l'intimité de personnages étriqués, obsessionnels... humains, terriblement humains. C.B.

□ 10 place Charles Dullin. 01 46 06 11 90.

Au Montmartre-Galabru Scènes de cœur

Cinq courtes pièces, *Le Défunt* de René de Obadia, *Une paire de gifles* et *Une lettre bien tapée* de Sacha Guitry, *Gros chagrin* et *La peur des coups* de Georges Courteline.

Le Défunt, ou la veuve ô combien distinguée, ô combien éplorée, dont le mari, soit dit entre deux sanglots, avait violé la grand-mère... entre autres. Dérision surréaliste d'Obadia.

Comique plus traditionnel dans les pièces de Guitry et de Courteline, avec les variations sur l'adultère. Un monde où les femmes sont toujours frivoles, les hommes pleutres et les bonnes... à renvoyer. Tout cela dans la légèreté, l'efficacité comique, sur l'air joyeux et grinçant d'un phonographe, et avec de très bons comédiens.

R.P.

□ De mardi à samedi 20 h 30. 4 rue de l'Armée d'Orient. 01 42 23 15 85.

■ A 22 h, *Histoire d'homme* (voir notre dernier numéro).

A l'Atelier

Résonances

de Katerine Burger

Jusqu'au 28 mai

Deux couples aux prises avec l'amour, l'un secoué de doutes et d'angoisses, l'autre qui, contre toute attente, va

devenir de plus en plus uni, peut-être à cause de la maladie qui a fait irruption dans sa vie...

Cette comédie « au ton vif et acidulé » est la contribution de la New-Yorkaise Katerine Burger au débat sur la guerre des sexes. Mise en scène d'Irina Brook, avec Isabelle Carré, Irène Jacob, Serge Hazanavicius, Jérôme Kircher, Thierry Bosc.

□ 1 place Charles Dullin. Réservation : 01 46 06 49 24.

Théâtre des Abbesses

Théâtres

d'Olivier Py

Jusqu'au 25 mars

Un homme agonisant se souvient de l'Algérie française, de la complexité de ses rapports avec ses parents. Il rêvait d'être un héros, il se lamente sur le temps qui passe et les atrocités de ce siècle.

Metteur en scène, directeur du Théâtre du Point du Jour à Lyon, Michel Raskine a passé commande d'une pièce il y a quatre ans à Olivier Py, avant que celui-ci ne fasse la une des journaux pour son spectacle d'une durée de 24 heures, *La servante*. En 1998, le pièce est terminée. Olivier Py refuse de la mettre en scène lui-même, elle est trop autobiographique : il y confie son sentiment de culpabilité d'homosexuel catholique, né en juillet 1965, fils d'anciens colons d'Algérie. La pièce pourrait se résumer à cette phrase : «*Peut-on dire à sa mère qu'on l'aime ?* » Elle s'achève sur ces mots : «*J'écrirais pour vaincre ! Oh je voulais vaincre !* » M.L.

□ 31 rue des Abbesses. Location 01 42 74 22 77.

A l'Étoile du Nord Peepshow

dans les Alpes

de Markus Köbeli

Jusqu'au 21 mars

Après l'Allemagne et la Suisse, *Peepshow dans les Alpes* a été présenté dans le Loir-et-Cher. La troupe renouait avec la tradition des comédiens ambulants qui jadis dressaient leurs tréteaux de village en village, tels *l'Illustre théâtre* de Molière ou *la Barraca* de Garcia Lorca. Molière montait Molière, Lorca, Lorca. Le théâtre de l'Erre a choisi ce *Peepshow* qui met en scène la ferme.

Les Amis de Vendredi : Textes de femmes à l'Atelier le 6 mars

L'association des Amis de la librairie Vendredi présente le 6 mars à 20 h 30 à l'Atelier (place Charles Dullin) un ensemble de courtes pièces écrites par des femmes : *C'est beau et Pour un oui pour un non* de Nathalie Sarraute, *Rendre à César* de Marguerite Yourcenar, *Le shaga* et *Les eaux et forêts* de Marguerite

Au Sudden Théâtre Pinocchio (Pour tous publics à partir de 6 ans)

□ Jusqu'au 31 mai. 14 bis rue Sainte Isaure (métro Jules Joffrin), à 14 h 30 les mercredis, samedis et dimanches. Réservation indispensable : 01 42 62 35 00.

Un homme seul sur scène. Il change d'allure, de costumes, de registre. Il manipule l'espace, les accessoires, tout un théâtre d'ombres, il est tour à tour Gepetto, le Renard, le Chien, Lumignon, Pinocchio... Il s'appelle Alain Dumas et il interprète *Pinocchio*, mis en scène par Eric Averlant.

Loin des Disneyseries, la pièce est une adaptation fidèle du livre de Collodi, «*une façon d'accéder à l'œuvre et non pas à l'idée de l'œuvre*», comme dit le metteur en scène.

Ainsi, le comédien passe de l'incarnation des personnages à la narration du texte, faisant sentir la farouche indépendance du pan-



Alain Dumas

tin qui voulait tant devenir humain, et son initiation à la vie, de mésaventure en mésaventure.

M.P.L.

Elle est là, la ferme, entre vallée et montagnes enneigées transformées en stations de ski. Le père, la mère, les fils, la fille, les vaches, pas d'argent. L'argent va vers les pistes et le tourisme. Pour le retenir, ils imaginent de se donner en spectacle, famille paysanne typique que des touristes voyeurs regardent vivre par la fenêtre. C'est le succès commercial... Et la débâcle familiale.

La pièce est noire, très noire. Dommage que cette table de ferme, si souvent transformée aujourd'hui en table d'hôte hospitalière, ne soit ici que le théâtre sombre et dérisoire des frustrations de chacun. R.P.

□ 16 rue Georgette Agutte. Relâche vendredi 16 mars. 01 42 26 47 47

Au Théâtre Ouvert Bruits

de François Bon

Jusqu'au 18 mars

François Bon a travaillé avec des sans-abri au Théâtre de la Manufacture de Nancy. Cette pièce parle d'eux et particulièrement de la mort de certains d'entre eux.

□ 4 bis cité Véron (métro Blanche). 01 42 55 74 40.

Et aussi

■ *Au Trianon, Le prince des Tziganes*, opérette, jusqu'au 9 avril. Un complot à la cour du tsar, les amours impossibles d'un tzigane et d'une princesse, les chanteurs Ioury et Emma

Kariotis, les ballets de Margot Magin. (80 bd Rochechouart. 01 43 45 12 70.

■ *Au Sudden Théâtre, Le vent coulis*, jusqu'au 2 avril. Un même texte (de Guy Shelley d'après Paul Valéry et Rilke) joué par cinq troupes de comédiens différents et dans des langues différentes. En mars : versions française, américaine, africaine, bulgare. (14 bis rue Ste Isaure. 01 49 95 98 96.)

■ *Au Théâtre de Dix Heures*, à 20 h 30, *Sellig* jusqu'au 11 mars, *Valérie Barrier* (auteur-compositeur-interprète) à partir du 14 mars. A 22 h, l'imitateur *Thierry Métaireau*. (36 bd de Clichy. 01 46 06 10 17.)

■ *Au Funambule, Cuisine et dépendances*, de Jean-Pierre Bacri et Agnès Jaoui, continue. Et aussi, les lundis à 20 h 30, la Compagnie *Les Frappés*. (53 rue des Saules. 01 42 23 88 83.)

■ *Au Lavoir moderne parisien*, jusqu'au 14 mars, *Les Barbares*, de Jean Gillibert. (35 rue Léon. 01 42 52 09 14.)

■ *Au café le Colibri, Bernard Dimey*, le spectacle d'Alain Flick, se donne le vendredi 3 mars à 21 h. (35 rue Véron.)

Pour les enfants

A l'Alambic

Rêveries

A partir du 11 mars

Le rêve d'un magicien où s'entremêlent marionnettes, magie, contes, ballons sculptés et chansons. Cadeau magique offert à chaque enfant. (Same-di 16h 30, dim. 14h 30 et 16h.)

■ Egalement à l'Alambic, les mercredis à 14 h 30, *Le portrait de grand-mère Milie*.

□ 12 rue Neuve de la Char-donnière. 01 42 23 07 66.

■ *Au Divan du monde, le Bal des Jonquilles* dimanche 12 mars, 16 h à 18 h, toujours sous la houlette d'Imbert et Moreau.

■ *A la Cigale*, dans le cadre des

"Transclassiques" (voir page 2), signalons les concerts de 15 h pour le jeune public.

Musique

MUSIQUE CLASSIQUE

■ *A la Cigale, samedi 25 et dimanche 26 mars*, de 15 h à 22 h, *les Transclassiques*, douze concerts suivis de rencontres avec les artistes au café *la Fourmi*. Voir l'annonce page 2.

■ *Au lycée Jacques Decour* (12 av. Trudaine), *l'œuvre pour orgue de Jean-Sébastien Bach*, les mardis à 18 h 30. Le 7 mars, Emmanuel Hocdé à l'orgue. Le 14, Nanon Bertrand-Tourneur. Le 21, Didier Matry. Le 28, Arsène Bedois.

■ *A l'église Ste-Geneviève-des-Grandes-Carrières* (174 rue Championnet) : *Dimanche 5 mars* 15 h, concert de *la Lyre de Montmartre*, dont les 40 choristes interpréteront le *Miserere* de Zelenka (musicien tchèque très brillant, contemporain de Jean-Sébastien Bach dont il fut l'ami) et la version du *Cantique de Jean Racine* par Gabriel Fauré.

■ *A l'église St-Pierre-de-Montmartre* (place du Tertre) : *Dimanche 19 mars* 17 h, l'Orchestre des Hauts-de-Seine. *Dimanche 26 mars* 17 h, autour de l'orgue, pièces de Bartok et Kodaly, par Patrice Barré, flûte, et Juan R. Biava à l'orgue. Entrée libre.

JAZZ

Au Studio des Islettes

Steve Potts

les 4 et 5 mars à 21 h

Durant dix-huit ans, Steve Potts a tissé avec Steve Lacy des trames musicales d'une finesse et d'une intelligence peu communes, Lacy au saxo soprano, Steve Potts alternant le soprano et l'alto. Les qualités que démontrait là Steve Potts se retrouvent dans les

Suite page 22

(Suite de la page 21)

groupes qu'il dirige : un phrasé clair, une vivacité dans l'improvisation harmonique, une façon à lui d'alterner les motifs mélodiques et rythmiques...

Américain installé en France depuis 1970, partenaire d'Eric Dolphy, de Joe Henderson, de Dexter Gordon, des guitaristes manouches Christian Escoudé et Boulou Ferré, de l'accordéoniste Richard Galliano, etc., Steve Potts aime le 18e : on l'a entendu souvent au *Houdon*, et ce n'est pas la première fois qu'il se produit au *Studio des Islettes* où il joue ce mois-ci en quartet. N.M.

■ Egalement au Studio des Islettes : Daniele Vigilucci ("Italian moods") les 10 et 11 mars, Tuesday and The Suggestions Band le 17, Wolfgang Edener le 18, Tarakhan le 24, Staël Quartet le 25. Et jam-sessions à 21 h tous les lundis, mardis, mercredis, jeudis.

□ 10 rue des Islettes. 01 42 58 63 33.

Et aussi

■ *Au Lavoir moderne parisien* (35 rue Léon), Yochk'o Seffer et son Big Band de Pantin, les 2 et 9 mars à 21 h. (Encore un ancien partenaire de Steve Lacy. Il présente un atelier formé de jeunes musiciens qu'il dirige.)

■ **Les vendredis "Jazz nomades"** à l'Olympic Café LMP (20 h 30) : 3 mars, Cheik Tidiane Fall Quartet (le percussionniste Cheik Tidiane Fall veut rattacher la musique afro-américaine à ses racines africaines). 10 mars, Asa Nisi Masa ("jazz fellinien"). 17 mars, Human Beings. 24 mars, Article 2. 31 mars, Les Chevals ("brass-band à la conquête"). (20 rue Léon. 01 42 52 42 63.)

■ *Au Petit Ney* (10 av. de la Porte Montmartre), Florent Gac Trio le 31 mars à 20 h 30.

CHANSON

Au Trianon

Les Yeux noirs

Les 13, 14, 16, 20, 21 et 23 mars

Dans leur répertoire alternent musiques tziganes de Russie, de Hongrie ou de Roumanie, et chansons yiddish, reprises du folklore ou compositions originales. Boris Bergman, parolier à succès, s'est remis au yiddish pour leur écrire quelques textes. Ils chantent et jouent cela avec une sincérité entraînante, des voix qui vous poignent le cœur ou vous donnent envie de danser, et quand les violons se mettent à tourbillonner vous ne savez plus où vous êtes. N.M.

□ 80 bd Rochechouart. 01 44 92 78 04.

A la Cigale

Geoffrey Oryema

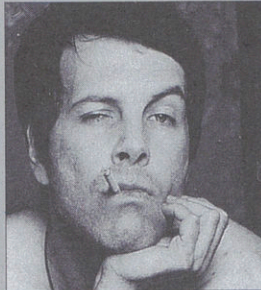
Le 11 mars

Le grand Ougandais à la voix chaude et à l'impressionnante carrure vient de sortir son quatrième CD, *Spirit*, dix ans après son premier album. On se souvient de son titre *Yé Yé Yé* sélectionné pour le générique de l'émission TV *Le cercle de minuit* en 1992. Musique apaisante, voix caressante, dans un style roots qui fait son charme, une sorte de Leonard Cohen africain. 124 bd Rochechouart. 01 49 25 89 99.

A la Cigale Katerine + Pierre Bondu

□ Le 14 mars. 124 bd Rochechouart. 01 49 25 89 99.

Le jeune dandy est maintenant tout à fait adulte, mais il n'a rien perdu de sa nonchalance provocatrice. Certains doivent détester, et probablement ça plaît à Katerine. Passant d'un humour auto-destructeur qui met l'auditeur vaguement mal à l'aise («*Moi je suis une merde et je vous emmerde...*») à un nombrilisme trop proclamé pour qu'on puisse tout à fait le prendre au sérieux («*Moi je n'ai jamais dit Je t'aime / A un autre que moi-même*», ou encore «*C'est comme si j'étais une femme au milieu d'une armée /*



d'hommes à trois mains...»), mettant la logique sens dessus dessous, il susurre, il distille ses mots sucrés-acides sur des orchestrations incongrues (tel ce basson qui commente ironiquement une chanson d'amour de Cyrus Basiak), sur des bruitages insolites concoctés avec son ami Pierre Bondu...

Katerine, qui habite dans le 18e, boulevard de Clichy, ne cesse pas de déranger. A qui le comparer ? A Brigitte Fontaine peut-être, et à qui d'autre ? Personne. Il n'y a qu'un seul Katerine, pourrait-on en supporter deux ? Il est insupportable et certains ne s'en lassent pas. N.M.

Au Lavoir moderne parisien

Les Négropolitains

chantent Bobby Lapointe

Un succès qui se prolonge : venus à l'Olympic LMP pour décembre, ils sont restés en janvier, en février et ils sont encore là en mars. Gilbert N'Doulou M'Bemba et Ferdinand Batsima, deux Africains de France, sont irrésistibles dans *Avanie et Framboise* ou *Ta Katie l'a quitté*. (Au théâtre LMP, 35 rue Léon, les vendredis et samedis à 21 h, jusqu'au 11 mars. Et au café Olympic-LMP, 20 rue Léon, les dimanches à 16 h 30 jusqu'au 13 mars.)

Remarqués aussi :

- **Igrec L** le 17 au Divan du monde.
- **Paris Combo** le 21 à la Cigale. (Pêle-mêle, jazz, rythmes latinos, ambiances orientales, tziganes ou... parisiennes, et la voix superbe de **Belle du Berry**.)
- **Daniel Chenevez** le 23 au Divan du monde. (Pendant dix ans il a fourni l'essentiel de Niagara, textes, mélodies, arrangements. Il navigue seul depuis 1997, mariant spleen, ironie douce, optimisme éperdu, sur des rythmes technoc-rock.)

- **La Tordue** les 22, 23 et 24 à la Cigale.
- **Tyoussi Mad** (oriental) le 25 au Divan du monde.

ROCK, RAP, REGGAE...

A la Boule noire

Intik

Les 24 et 25 mars

Youcef Seddas, Reda Chetoui, Nabil Bouaiche et Samir Djoudi viennent de sortir leur premier album enregistré. Algérois installés à Arcueil depuis quelques mois, Intik est considéré comme étant le "nouveau son algérois" du moment. C'est Imhotep (I am) qui les a propulsés devant la scène française, en les invitant au festival logique hip hop à Marseille en 1998. Un passage dans le 18e l'automne dernier dans le cadre du festival des Inrockuptibles, un article dans l'hebdomadaire du même nom et voilà nos quatre garçons sur les rails de la célébrité.

Le style de musique : «*Je fais du rap, du ragga et du reggae / je fais du rap du ragga, du chaabi...*» Rien de bien nouveau sur la planète rap-ragga-reggae

Au café littéraire du Petit Ney

- Vendredi 3 mars, 20 h 30 : **Danielle Saban**, auteur-compositeur-interprète.
- Samedi 4 et samedi 18 à 16 h : **Une heure pour lever le voile sur la magie d'une écriture**, suite du cycle sur l'écriture arabe.
- Samedi 4 à 20 h 30 : **Paula Tesser** chante avec Valdo Aderaldo (compositeur et guitariste) la musique du Brésil (Chico Buarque, Caetano Veloso, Jobim).
- Samedi 11 à 17 h : **L'heure du conte** : "la Bible comme un livre de contes".
- Samedi 11 à 20 h 30 : **Gabriele Natila**, guitare classique.
- Vendredi 17 à 20 h 30 : **Astler et les frères Sakarine**, "chansons vitriolées".
- Samedi 18 à 20 h 30 : **Mirella**, chanteuse lyrique, et **Evelyne Koro**, opérette.
- 22 et 25 mars : Le printemps des poètes (voir page 20).
- Mercredi 29 mars à 18 h 30 : "**Brèves de danse**", rencontre sur la danse.
- Mercredi 29 mars 21 h : Conférence sur **Louise Michel**, par Claire Auzias.

□ 10 av. Porte Montmartre. Spectacles : 30 F (20 F adhérents).

A l'Olympic café LMP

- **Les mardis du monde** à 20 h 30 : Le 7, **Lviv** (folklore d'Europe de l'Est). Le 14, **Tierra del Fuego** (folklore-jazz d'Argentine). Le 21, **Euro-star Romania** (musique tzigane roumaine). Le 28, **Trio Azteca**.
- **Les vendredis Jazz nomades** (voir la rubrique Jazz).
- **Les samedis salsa** à 20 h : Le 4, Eduardo Vals et Kanabayen. Le 11, Hacha y Machete (cubain). Le 18, Chango (cubain). Le 25, Eduardo Vals et la Tribu.
- **Et aussi** : Le 5 et le 19 mars, **Filles de rengaine** (chansons années 30). Le 9 et le 30 à 20 h 30, **Ailleurs** (chanson pop). Le 16 à 20 h 30 : **Turtle Ramblers** (rock country) et **Rude Boy System** (ska reggae). Le 20 à 21 h : **Lecture** "Paroles de femmes dans le théâtre actuel en Espagne".

□ 20 rue Léon. Renseignements : 01 42 52 09 14.

mais des textes sombres chantés en français et en arabe, agrémentés d'une musique lancinante et des arrangements bien faits. N.D.

□ 120 bd Rochechouart. 01 49 25 89 99.

Remarqués aussi :

- **Gus Gus** le 3 à l'Elysée Montmartre : ces Islandais, artistes multicaltes, viennent de terminer l'enregistrement d'une chanson (*It is not up to you*) avec Björk, uniquement disponible sur le net actuellement, et dont les ventes financeront le futur Fonds pour le développement économique des zones rurales en Islande.
- **Macy Gray** le 6 à l'Elysée Montmartre, "la révélation du soul", une voix superbe, cassée, très jazzy.
- **Dr John** le 7 à la Cigale : le mythique Dr nous avait concocté l'an dernier un beau disque blues bayou New Orleans. Le revoilà avec un CD de reprises.
- **Les Ejectés** (ska reggae) le 7 au Divan du monde.
- **Death in Vega** le 11 à l'Elysée-Montmartre : *The Contino Sessions* est sans doute le meilleur album électrorock de l'année dernière. Assumeront-ils en live leur fantastique travail de studio ?
- **Violent Femmes** le 14 à l'Elysée Montmartre : leur style, rock garage déglingué, est toujours une curiosité, avis aux amateurs.
- **Rollin's Band** le 18 à l'Elysée Montmartre : Henri Rollin est une figure mythique de la scène hardcore américaine, avis aux oreilles sensibles.
- **Supergrass**, groupe vedette américain, et les Français **Autour de Lucy** ensemble à la Cigale du 28 au 30 pour une soirée rock internationale.

Cinéma

Au Cinéma des Cinéastes

Intégrale Robert Bresson

Du 15 au 21 mars

Disparu à la fin de 1999, Bresson ne peut être rattaché à aucune école. La jouissance que procurent ses films naît de la beauté singulière d'un discours filmique rigoureusement élaboré. Il a recours à des acteurs non professionnels et écarte toute psychologie descriptive au profit d'une approche inhabituelle des corps, dont la présence est très forte dans ses images. Cet artiste inclassable, solitaire, veut gommer les impuretés de la "représentation" pour parvenir à une stylisation qui révèle la réalité profonde de l'âme. Sa thématique : le mal à l'œuvre dans le monde, et la rédemption.

Les films de Bresson : *Les anges du péché* (1943), *Les dames du bois de Boulogne* (d'après Diderot, 1945), *Le journal d'un curé de campagne* (d'après Bernanos, 1951), *Pickpocket* (1956), *Un condamné à mort s'est échappé* (1956), *Le procès de Jeanne d'Arc* (1962), *Au hasard Balthazar* (1966), *Mouchette* (d'après Bernanos, 1967), *Une femme douce* (d'après Dostoïevski, 1969), *Quatre nuits d'un rêveur* (1971), *Lancelot du lac* (1974), *Le diable probablement* (1977), *L'argent* (1983). M.C.

□ 7 av. de Clichy. Rens. sur les autres programmes : 08 36 68 97 17.

Ces pages ont été rédigées par Dan Aucante, Christine Brethé, Michel Conversin, Marie-Pierre Larrivé, Maya Lebas, Noël Monier, Rose Pynson.

18^e

ARCHI

Cette rubrique présente chaque mois un aspect de l'histoire architecturale de notre arrondissement.

Ecoles du début du siècle, écoles des années 30



Photos Thierry Nectoux (www.chambrenoire.com)



Ci-dessus : L'école de la place Constantin Pecqueur, typique de la première vague d'architecture scolaire : des bâtiments assez fermés sur eux-mêmes, dans l'alignement des maisons...

En haut à gauche : l'école de la rue Rouanet (vue du côté de la cour de la maternelle).

Ci-contre : l'école de la rue Charles Hermite, belle réussite architecturale. La façade sur la rue et un escalier intérieur.

Le 28 mars 1882, la loi Jules Ferry rend l'enseignement primaire laïque et obligatoire et suscite une première vague de constructions scolaires. Auparavant et jusqu'en 1868, ceux qui avaient la chance d'être scolarisés étaient entassés à trois cents dans d'immenses salles de 200 m² en gradins où, le plus souvent, une discipline de fer régnait pour éviter le bruit et les mouvements intempestifs.

Les "écoles Jules Ferry", réalisées entre 1880 et 1920, optent pour un autre aménagement de l'espace, conséquence des nouvelles recommandations pédagogiques. On construit alors des salles de 60 m² pour cinquante élèves assemblés par niveau, et ces classes sont regroupées par six ou sept. Les préoccupations hygiénistes conduisent aussi à créer des préaux couverts, des cours de récréation plantés d'arbres et orientées «de la manière la plus

favorable à la santé des enfants» et, luxe, des toilettes ! Afin d'améliorer l'éclairage et l'aération on construit une seule classe dans l'épaisseur du bâtiment, avec des impostes vitrées dans les cloisons côté couloir.

La séparation des sexes et la création d'écoles maternelles obligent généralement à avoir trois corps de bâtiments, séparés par des cours. Nous connaissons tous ces bâtiments construits en brique et en pierre dure pour les parties porteuses : un tiers des édifices scolaires en usage actuellement datent de cette époque et sont facilement identifiables. Fermées sur elles-mêmes, ces écoles symbolisent un savoir commun à tous, dispensé par des spécialistes. Exemples : place Constantin Pecqueur, 65 rue Darnérou, 7 rue Doudeauville, 61 rue de Clignancourt...

Dans les années 1930, Paris connaît une deuxième vague d'édification d'établissements scolaires. Ces bâtiments sont conçus comme des "monuments de quartier" et se distinguent nettement des immeubles qui les entourent. Souvent, ils occupent toute une parcelle (rue Rouanet, rue Charles Hermite) et s'ouvrent au regard du passant qui peut apercevoir les arbres de la cour et parfois les enfants.

Sous l'influence des nouvelles idées pédagogiques qui mettent l'accent sur le développement personnel de l'élève, de nouvelles formes architecturales se développent : fini les bâtiments anonymes et uniformes ! La façade principale est en général organisée autour d'un porche qui accueille les élèves. On affirme la puissance de l'équipement public et l'entrée est toujours nettement marquée, sous le blason de la ville de Paris.

Exemple : le bel édifice scolaire de la rue Charles Hermite, construit en 1938 par Le Peigneux et Poulain. Les cages d'escaliers vitrées, soulignées par des lignes verticales, encadrent le porche. Les figures géométriques dominent : lignes, cylindres, cubes.

Ces bâtiments osent la couleur. Les architectes utilisent souvent la brique et en font un élément décoratif. Pour l'école construite en 1934 rue Rouanet, l'architecte Émile Bois a choisi un motif en brique croisillonnée animé par les fenêtres en losange ou en forme de hublots. Les toits en terrasses qui servaient de solarium (à l'époque la tuberculose faisait des ravages et on pensait que le soleil pouvait la combattre) et le préau sur pilotis laissent l'espace extérieur faire une entrée timide dans l'école.

Danielle Fournier

Pascal a passé trois ans dans l'enfer du crack, il était un des gros consommateurs à Paris. Il s'en est sorti, et c'est peut-être en partie grâce à Félix, une petite corneille trouvée un jour de 1996.

L'homme aux corneilles de la rue Durantin

Vous connaissiez peut-être Félix, la corneille. Beaucoup la connaissent, surtout du côté de Montmartre, où elle avait l'habitude de se promener nichée dans le cou de Pascal, son maître. Pascal avait rencontré Félix cinq ans auparavant. A cette époque, Pascal était "cracker" depuis trois ans : il avait craqué à la mort de son père et il fumait des pipes contenant un mélange de cocaïne et de bicarbonate – ce qu'on appelle le "crack". Il fumait des nuits entières, ne s'alimentait presque plus et avait perdu quinze kilos. Il ne vivait que pour chercher la dope, dans laquelle il a englouti la fortune laissée par son père.

Avant, Pascal était agent immobilier, « de père en fils, depuis vingt-cinq ans... un peu flambeur, beau magasin, costumes trois pièces, belles bagnoles et belles pépées... L'argent fait oublier qu'on s'emmerde... On dit que le crack c'est une drogue de pauvre. C'est vrai, parce que même un môme de dix ans peut chiper dix sacs dans le portefeuille de sa mère pour se payer sa dose. Mais, une dose de dix sacs, c'est gros comme quelques grains de sucre et ça te fait de l'effet pendant dix minutes. Alors, si tu fumes trente ou quarante pipes par nuit, imagine un peu... » C'était le rythme de Pascal, devenu un des gros consommateurs parisiens, un des plus chics aussi. On l'appelait "le marquis". Il dépensait jusqu'à 4 000 francs par nuit et n'hésitait pas à distribuer de l'argent aux copains.

Il avait commencé à se doper en 1993, avec une fille, ramassée sur un trottoir, quelque part entre la place Stalingrad et le boulevard Ney. Moment de vague à l'âme, besoin de se tenir chaud. Elle "en" avait. Il a été "accro" tout de suite.

Dans la rue, certains sont prêts à tout

Pendant trois ans, il passait parfois deux jours, sans manger ni dormir, à fumer, « souvent jusqu'à sentir mon palpitant près de lâcher. Les trafiquants, ils ont inventé une belle saloperie, avec que des avantages pour eux : ça se transporte facilement et t'es accroché tout de suite, t'es demandeur à la descente, dès la première fois... T'es complètement détaché. T'existes plus, matériellement. T'as plus mal nulle part. »

Il ajoute : « Quand tu t'en sors ! »

Le crack est arrivé en France en 1989, venant de Colombie et ayant transité par les États-Unis et les Antilles. Le mélange de cocaïne et de bicarbonate est très souvent coupé avec d'autres substances toxiques dangereuses qui peuvent entraîner des effets neurologiques importants et des troubles du comportement. Le cracker a toujours l'angoisse de "la carotte" ; c'est-à-dire que le produit qu'il a acheté à la sauvette et sans pouvoir en vérifier la nature exacte s'avère un véritable poison. Pascal a déjà vu des gens s'injecter du crack (mode d'administration plus rare car, en principe, le crack se fume) et en mourir, parce que la drogue avait été coupée avec du salpêtre, de la lessive ou même de la litière pour chat.

« Dans les milieux du show biz, explique Pascal,



La corneille Félix était assez célèbre dans le quartier.

où les gens ont du fric, la drogue est toujours pure, mais dans la rue, certains crackers sont prêts à carotter les autres, à couper leur propre dose en plusieurs (en ajoutant ce qui leur tombe sous la main) pour trouver les dix sacs de leur nouvelle pipe. » Dans la rue, on meurt peut-être moins d'overdose que d'empoisonnement...

« Dans l'indifférence générale. »

A l'époque, il se fournissait à la rotonde de Stalingrad : « Il y avait là cinq cents mecs qui faisaient leur commerce, qui se dopaient, tout le monde t'accrochait. J'achetais jamais d'un seul coup, je me disais : je vais en prendre un ou deux et je rentre. Puis je trainais et j'allais fumer à Pigalle. Je rentrais dans les cabines des sex shops et j'allais fumer là, parce que c'est isolé et à l'abri des regards. Peut-être aussi que j'étais dans la dérision de moi-même, alors je m'en foutais qu'on me reconnaisse à la sortie. J'étais en plein dans cette merde de crack... »

Il en a fait un poème, tragique et superbe,

D'Anvers à Stalingrad, poème de Pascal Trosberger

D'Anvers à Stalingrad
Sous le serpent de fer
Des hommes se dégradent
S'enfoncent et puis s'enferment
D'Anvers à Stalingrad
Sous le serpent de fer.

Ce sont des moins que rien
Des sans issue du tout
Des voyous des vauriens

Des repris de partout
Qui glissent le soir venu
A l'ombre de l'envie
Entre un espoir perdu
Et la peur de la vie.

Ils craquent à petits pas
Refoulant les cailloux
Qui tracent sans éclat
Leur marelle dans la boue.
Ils traînent ainsi leur peau

De chagrins en dérivés
En portant sur le dos
Ce poids qui les attire

D'Anvers à Stalingrad
Sous le serpent de fer
Où des êtres se ferment
Se défoncent et s'enterrent
D'Anvers à Stalingrad

Faut-il encore se taire ?

D'Anvers à Stalingrad, où il raconte « comment les mecs arpentaient le boulevard, toute la nuit, pour trouver le caillou. Ils fumaient partout, au vu et au su de tout le monde, et ils crevaient, dans l'indifférence générale. »

Aujourd'hui, le commerce de la drogue s'est déplacé : l'opération coup de balai menée par la police en 1994 à Stalingrad a rabattu les dealers vers d'autres quartiers de Paris, notamment le quartier de la Chapelle.

Un signe du destin

Pascal dit avoir décroché tout seul, en 96, sans l'aide d'aucun substitut... C'était quelques mois après une promenade au bois de Boulogne en compagnie de sa chienne Gipsy. Elle reniflait dans les fourrées, et lui a rapporté délicatement un petit tas de plumes noires tombé du nid. C'était Félix, la corneille. Et quelques temps après il a rencontré Cathy. Sa Cathy, sa femme. Il y a vu un signe, la corneille lui avait porté bonheur. Il avait déjà partiellement décroché. Ensemble ils ont monté la galerie *Abracadabra*, rue Durantin, où ils exposaient des œuvres de leurs copains et de Pascal : vêtements solidifiés au plâtre, pantalons ou chemises teintes et collées sur des planches à claire-voie, lampes à sodium "pour faire pousser l'herbe". Félix avait ses quartiers dans la vitrine de la boutique avec sa copine Lulu, une autre corneille que Cathy et Pascal avaient trouvée. Les drôles d'oiseaux épataient les passants, surtout lorsqu'ils jouaient à saute-mouton sur le dos des chiennes Gipsy et Habana. Un moment, il a même été envisagé de fonder l'association des amis de Félix et Lulu. Mais *Abracadabra* a dû fermer parce que, comme dit Cathy, « c'était un peu l'auberge espagnole, on accueillait tout le monde... et il y a beaucoup de pique-assiette à Montmartre. »

Aujourd'hui, Pascal ne fait partie d'aucune association de lutte contre la drogue, mais il témoigne. Il a participé à des émissions de télévision ou des reportages sur le sujet. Avec Cathy, il est retourné à l'immobilier, mais il n'est plus à son compte.

Cette année, lors du passage à l'an 2000, ils ont partagé avec les corneilles un petit morceau de foie gras. Est-ce à cause de cela ou pour une autre raison ? Elles ont soudain été prises de convulsions et n'ont pu être sauvées. Après un mois de tristesse générale, Pascal est allé chercher une autre petite corneille à la campagne, chez une dame qui les recueille. Ils l'ont appelée Marcelle. Il paraît que ça se passe bien, même s'il faut encore l'appriivoiser. Mais Pascal tient à préciser que « Félix et Lulu seront toujours là ».

Anne Farago

Des trafiquants coupent le crack avec d'autres produits encore plus toxiques.